le franco-albertain

EDMONTON, Alberta VOL. 3 — No 16 Mercredi, le 4 mars 1970

La Sécurité Familiale célébrera son 10e anniversaire en offrant une moto-neige à l'un de ses membres

Si vous êtes un membre de la Sécurité Familiale de l'A.C.F.A., il y a lieu de vous réjouir: tout d'abord parce que l'organisme célèbre cette année son dixième anniversaire de fondation et deuxièmement parce que vous devenez automatiquement éligible à gagner une moto-neige Ski-Doo qui sera tirée au sort parmi tous les membres pour souligner cet anniversaire.

Voilà ce que nous avons appris au cours de la dernière assemblée de l'Exécutif de l'A.C.F.A. laquelle, contrairement à la coutume adoptée depuis déjà plusieurs années, a eu lieu en soirée vendredi dernier. Et l'on pourrait ajouter que l'habitude de tenir ces réunions le midi est à ce point ancrée chez les membres de l'Exécutif... que deux d'entre eux se sont présentés (inutilement) le midi à la Salle du Conseil!

MEMOIRE TERMINE -

Le but principal de la réunion n'était cependant pas de discuter du 10e anniversaire de la Sécurité Familiale. Il s'agissait plutôt d'accepter le brouillon du Mémoire conjoint (A.C.F.A. - A.E.B.A.) qui sera présenté dans quelque temps à la Commission Worth laquelle, on s'en souviendra, a été instituée par le Gouvernement provincial pour le conseiller sur tous les aspects de l'Education, politiques à suivre, modifications à apporter etc. pour les vingt prochaines années.

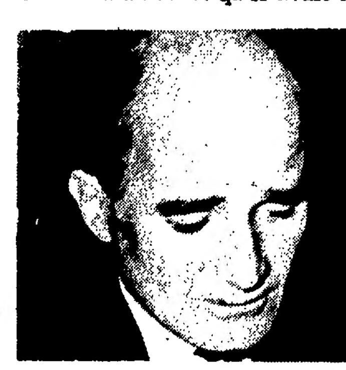
Certaines modifications ont été apportées au Mémoire à la demande des membres de l'Exécutif mais l'essentiel demeure: une projection des besoins de l'éducation française en Alberta pour les vingt prochaines années à tous les niveaux: élèves, parents, enseignants, commissaires, ministère de l'Education, etc.

A QUI LE "SDI-DOO"? -

Pour en revenir brièvement au tirage de la moto-neige, disons qu'il fait suite à un échange de correspondance entre le Secrétariat de l'A.C.F.A. et la compagnie Bombardier de la province de Québec. Cette dernière s'est gentiment prêtée à la demande qui lui avait été faite et a accepté de donner gratuitement un de ses appareils. Tous les membres en règle de l'A.C.F.A. se verront attribuer un numéro et le tirage aura lieu lors de la Cabane à Sucre qui doit avoir lieu à Edmonton le 25 avril prochain. A noter aussi que l'Assemblée générale des membres de l'A.C.F.A. aura lieu cette même journée: le 25 avril.

RETOUR DE M. PELLETIER -

Nous avons également appris que le Secrétaire d'Etat allait revenir à Edmonton la semaine prochaine à l'occasion de l'inauguration officielle (soirée de gala) de la télévision française dans la Capitale. On se souviendra que M. Pelletier était venu il y a moins d'un an et qu'il avait a-



lors promis tout son appui à ce qui n'était alors qu'un projet et une demande (appuyée de plusieurs milliers de signatures) de télévision française. Cette année encore il y aura banquet offert en l'honneur de M. Pelletier à l'hôtel Macdonald; l'on s'attend à ce que plusieurs représentants officiels du gouvernement, de la ville, de MEETA et de plusieurs autres organismes participent à ce banquet.

REPRESENTATION ALBERTAINE -

Nous avons appris aussi qu'à la demande expresse du Secrétariat d'Etat à Ottawa, deux représentants Franco-albertains se joindraient à la délégation canadienne qui doit se rendre au prochain congrès de l'Association France-Canada à Paris. Ces deux représentants choisis par Ottawa sont M. le Juge André Déchêne et le R.P. Jean Patoine. Tous deux quitteront Edmonton au début de la semaine prochaine.

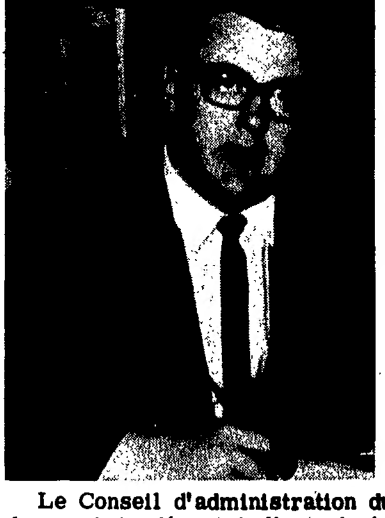
(suite à la page 16)



De passage à Edmonton la semaine dernière, le vice-président de la Société Radio-Canada, M. Laurent Picard, a déclaré "que l'ouverture du canal 11 à Edmonton marquait un autre jalon important dans la création d'un réseau de télévision française vraiment national et intégré et non limité à la seule province de Québec". Selon M. Picard, ce nouveau réseau sera opérationnel à la fin de 1972 ou au début de 1973 et utilisera au maximum les facilités mises à sa disposition par les moyens conventionnels (micro-ondes) et le satellite canadien qui aura alors été placé en orbite. D'autre part, M. Picard a déclaré que l'on devait à l'entente survenue entre Radio-Canada et MEETA d'avoir pu obtenir la télévision française à Edmonton en 1970 plutôt qu'en 1972.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1881

CHANGEMENT A LA REDACTION





Le Conseil d'administration du Franco-albertain annonce à regret le prochain départ de l'actuel rédacteur du journal, M. Jean-Maurice Olivier, qui quitte ce poste après plus de cinq années de loyaux services à la communauté franco-albertaine. M. Olivier vient en effet d'accepter un poste d'Agent de promotion socio-culturelle en Alberta au sein de la nouvelle Division d'Action socio-culturelle de la Citoyenneté canadienne et du Secrétariat d'Etat.

Par ailleurs, la Direction est heureuse d'annoncer que le successeur de M. Olivier a été nommé; il s'agit de M. Normand F. Le Clerc qui est natif de Katevale, au Québec. Le nouveau rédacteur a fait ses études primaires à Magog et son cours classique à Sherbrooke et il est également diplômé de l'Institut de Technologie Laval de Montréal.

M. Le Clerc a déjà travaillé à La Tribune de Sherbrooke, à La Presse de Montréal, à la Voix des Bois-Francs de même qu'à la CSN et à la station radiophonique CFDA de Victoriaville. Avant sa nomination au Franco-albertain, il occupait le poste de rédacteur-en-chef du journal "L'Echo de Louiseville".

Le changement de personnel à la rédaction s'effectuera à la fin de mars. La Direction en profite pour remercier M. Olivier, souhaiter la bienvenue à M. Le Clerc et leur offrir à tous deux ses meilleurs voeux de succès dans leur nouvelle entreprise respective.

Vous êtes cordialement invité à...

un éblouissant spectacle de deux heures mettant en vedette des artistes canadiens de réputation internationale aura lieu le 10 mars prochain à l'auditorium du Jubilé pour marquer l'entrée en ondes de la télévision française à Edmonton.

LE CONCERT DE L'INAUGURATION OFFICIELLE sera présenté sur scène et télédiffusé en direct sur les ondes du Canal 11 de 9 hres à 11 hres, en couleur. Il sera ensuite présenté au réseau français de Radio-Canada, dimanche le 22 mars.

Les solistes seront Huguette Tourangeau, mezzo-soprano, originaire de Montréal, le baryton Bernard Turgeon d'Edmonton, le pianiste Marek Jablonski également d'Edmonton, la chanteuse Danielle Oddera et le chansonnier Pierre Calvé, tous deux du Québec. Quarante-deux musiciens de l'Orchestre symphonique d'Edmonton, sous la direction de Lawrence Leonard accompagneront Mlle Tourangeau et M. Turgeon.

Jean Patenaude agira en tant que Maître de Cérémonies. En plus des artistes invités, il présentera à l'auditoire et aux téléspectateurs plusieurs dignitaires, dont probablement le président de Radio-Canada, Monsieur George Davidson, et le Secrétaire d'Etat l'honorable Gérard Pelletier.

Les billets pour ce concert sont gratuits, et on peut se les procurer aux endroits suivants: The Box Office, Plaza McAuley, magasins Woodwards au centre-ville, à Westmount, à Northgate, et à Bonnie Doon. Ils seront aussi distribués au guichet de l'Orchestre Symphonique d'Edmonton à la Baie, et au bureau de réception de la Société Radio-Canada à Edmonton, ainsi qu'à La Survivance.

Les francophones de la Saskatchewan demandent la promotion de la culture des principaux groupes ethniques

REGINA - Des porte-parole de la communauté francophone de la Saskatchewan ont demandé au ministère de l'Education de promouvoir la culture des principaux groupes ethniques qui existent dans la province.

L'Association culturelle canadienne-française a déclaré que d'autres langues "implantées" dans la vie de la population pourraient devenir des véhicules d'expression des diverses cultures, au même titre que l'anglais ou le français.

"Nous ne pouvons certes pas ignorer le fait qu'une importante partie de notre population a été exposée à au moins deux des autres grandes cultures d'expression allemande et ukrainienne," déclare l'Association, qui recommande l'affichage polyglotte sur les routes.

Le groupement, dans son mémoire au cabinet, demande que le ministère de l'Education se voit également confier la responsabilité des affaires culturelles alors que d'autres ministères pourraient coopérer à la réalisation d'un programme d'ensemble destiné à faire de "l'héritage culturel et linguistique" un atout économique.

L'Association, qui a également félicité le gouvernement pour ses écoles bilingues, a surtout insisté pour obtenir la création d'un institut bilingue à Gravelbourg.



C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons appris la nomination de Mme Françoise Cairns au poste de représentante consulaire du Grand Duché du Luxembourg pour l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest; Mme Cairns, on le sait, est également consul de Belgique pour cette même région géographique. Félicitations et meilleurs voeux à la charmante représentante belge parmi nous.

Pour maigrir: manger moins, se dépenser plus

Le poids d'un individu étant fonction de ce qu'il mange et de ce qu'il dépense, il s'ensuit que, pour maigrir, il faut soit manger moins soit dépenser davantage de forces ou, de préférence, les deux à la fois. Tel est l'essentiel des conseils que l'on donne pour vaincre l'obésité qui menace la longévité de millions de gens.

Mais comment peut-on savoir si l'on est trop gras? Quand, une fois atteint le terme de sa croissance et de son développement, un individu se met à grossir ce qui arrive d'ordinaire à l'âge mûr - on peut être sûr que le supplément de poids est causé par un excès de graisse. Autrement dit, toute augmentation par rapport à ce qu'un individu pesait, bien portant, à l'âge de 25 ans chez l'homme, de 22 ans chez la femme, est due à la graisse.

Pourquoi grossit-on? A l'heure actuelle, la principale raison c'est le manque d'exercice. D'une façon générale, les gens mangent plutôt moins aujourd'hui qu'en 1900, mais leur activité physique s'est réduite encore plus. Cet état de choses est pour beaucoup imputable à tout ce qui, à notre époque, vise à nous épargner des efforts: machines, moyens de transport, etc.

En outre, au-dessous d'un certain niveau d'activité physique, l'appétit ne joue plus son rôle, qui est de régler l'apport alimentaire en fonction des dépenses énergétiques. Quand on fait dix milles par jour à pied au lieu de deux, on mange évidemment davantage. Mais la réciproque n'est pas vraie: si l'on ne marche pas du tout, on continue à manger au moins autant que si l'on parcourait deux milles à pied. En fait, tout comme les animaux en cage, les individus casaniers ont tendance à manger plus que ceux qui déploient une activité modérée.

Quel genre d'exercice est le meilleur pour maigrir? Tout dépend du type physique auquel appartient l'individu. Les gens du type "longiligne", qui ont des extrémités longues et fines, ne risquent guère d'engraisser, même quand ils ne s'activent pas beaucoup. Au contraire, les sujets "bréviligne", chez qui la masse musculaire et les os sont plus forts, sont obligés de faire davantage d'exercice pour ne pas engraisser.

D'autre part, un obèse d'un certain âge ne risque-t-il pas de mourir d'une crise cardiaque, par exemple en pelletant de la neige? Il y a, en effet, des gens qui tombent raides morts en donnant le premier coup de pelle pour dégager la neige devant leur porte. Mais c'est parce qu'ils n'ont pris aucun exercice depuis des mois et qu'ils imposent brusquement un effort énorme à un corps pesant et privé d'entraînement.

En somme, pour maigrir, ou bien on se prive chaque jour d'une portion de gâteau, ou bien on marche une heure de plus. Mais le mieux, c'est encore de faire les deux.

Pourquoi les aînés réussissent mieux

Quelle influence - si toutefois il y en a une - peut exercer sur le comportement d'un individu le fait d'être l'aîné d'une famille, le cadet, le dernier-né ou encore l'enfant unique? Telle est la question que se pose l'auteur d'un article, lui-même benjamin de sa famille et qui a toujours été intrigué et un peu agacé de voir la place prépondérante que les aînés semblent occuper dans notre monde.

Sur le plan de la réussite, par exemple, des enquêteurs ont cherché à découvrir un lien quelconque entre le génie - ou le succès - et l'ordre de la naissance. Un spécialiste a résumé leurs conclusions en disant que les aînés prédominent avec une "surprenante uniformité". Ils sont largement majoritaires sur les listes du Who's Who, annuaire contenant les noms de toutes les personnes de quelque importance. Sur les 23 premiers astronautes américains envoyés dans le cosmos, 21 étaient soit des premiers-nés, soit des fils uniques, fait remarquable si l'on songe que l'ensemble de la population du pays compte environ deux fois plus de cadets que d'aînés.

Il n'existe pourtant, d'après une soixantaine de rapports de spécialistes du comportement humain, aucune preuve valable que les aînés soient doués d'une intelligence supérieure. C'est plutôt la façon dont ils sont élevés qui tendrait à les rendre plus studieux et plus ambitieux. Il est de fait, également, qu'ils bénéficient souvent de conditions financières plus favorables pour poursuivre des études supérieures.

Pourquoi et comment avons-nous tendance à élever nos enfants d'une manière différente selon l'ordre de leur naissance? C'est que le premier enfant est celui dont les parents accueillent la naissance avec le plus de joie. Il est la preuve même de leur aptitude à procréer, ce qui dans une certaine mesure leur assure l'immortalité. Ils se montreront, en général, plus exigeants envers lui qu'envers les suivants, mais ils l'entoureront aussi de plus de sollicitude.

A mesure que la famille s'agrandit, les parents inclinent non seulement à répartir leur tendresse sur toute leur nichée, mais à moins se préoccuper de leur rôle d'éducateurs. Les benjamins peuvent, de ce fait, avoir l'impression qu'ils sont davantage livrés à eux-mêmes.

On s'aperçoit en outre que, dans la grande majorité des cas, les aînés sont plus enclins à accepter l'échelle de valeurs de leurs parents et à faire preuve de conformisme. S'il y a des rebelles dans une famille, ce sera le plus souvent les derniers-nés. Selon un psychiatre, les benjamins sont peu portés à commander. Quand ils parviennent à tenir un rôle de chef, leurs fidèles sont plus disposés à les trouver sympathiques qu'à s'appuyer sur eux.

Des parents clairvoyants devront éviter de trop favoriser l'aîné, d'oublier de féliciter les cadets quand ils le méritent, ou de trop couver le petit dernier. Par-dessus tout, ils veilleront à ce que chaque enfant, indépendamment de l'ordre de sa naissance, se sente apprécié, aimé et accepté tel qu'il est.

Les voyages en famille

-Qu'est-ce que ça coûte de voyager en famille?

D'après l'AAA (American Automobile Association), une famille de quatre qui fait du camping en route s'en tire avec $25 par jour. La même famille qui s'arrête dans les motels et mange trois fois par jour au restaurant pourrait dépenser $64.50 par jour.

-Que faire pour réduire les coûts, si vous n'êtes pas adepte du camping?

-D'abord, il faut réserver à l'avance, ou commencer à chercher une chambre vers 4 heures de l'après-midi. Car les chambres à meilleur marché s'enlèvent vite. Dans un motel près d'une grande ville on peut annoncer des chambres de $14 en montant. Mais il est fort possible que sur deux cent chambres, seulement quatre soient cotées à $14.

-Si vous avez une "familiale", vous pouvez l'approcher de votre porte, au motel et installer les enfants pour la nuit, sur les matelas pneumatiques.

-Les repas peuvent vous coûter beaucoup moins cher que la moyenne calculée par l'AAA, si vous ne prenez qu'un repas par jour au restaurant. Une cafetière électrique, du café instantané, des fruits, des jus, des brioches, et vous pouvez avoir votre déjeuner au lit. En route, vous pouvez acheter ce qu'il faut pour un pique-nique. Et vous pouvez même, sans camper, préparer tous vos repas comme les campeurs, à l'arrière de la voiture familiale, ou dans des terrains de pique-nique.

-Attention aussi aux attrape-touriste, le long de la route. Les boutiques à cadeaux ne sont pas les meilleurs endroits, ni pour acheter des souvenirs, ni pour faire provision de pellicule pour la camera.

-Si vous pouvez vous documenter à l'avance sur les endroits vraiment intéressants à visiter, et fixer des objectifs avec les enfants, vous éviterez d'arrêter à chaque village du Père Noël, chaque merveille de la nature, chaque manège qui offre un tour à dos d'âne, chaque imitation de jardin zoologique.



Selon le Dr William Haddon, président d'un Institut de Sécurité sur les routes, les pare-chocs peu résistants dont sont dotés les véhicules modernes seraient les principaux responsables du coût très élevé des réparations d'une part et, ce qui est encore plus sérieux, de nombreuses mortalités. Pour lui, les pare-chocs ne font absolument pas ce qu'indique leur nom, ce sont tout simplement des enjoliveurs.

En 1876, un service de courrier d'une longueur de 900 milles fut établi entre Winnipeg et Edmonton. La durée du parcours, dans chaque sens était de 21 jours.

Dégivreur obligatoire pour la vitre arrière des automobiles?

Toutes les automobiles produites ou vendues au Canada devraient obligatoirement comporter un dégivreur pour la vitre arrière, a déclaré aux Communes, M. David Orlikow, (NPD-Winnipeg Nord).

Pour n'avoir pas déjà pris une telle mesure, dit-il, le gouvernement prouve qu'il a abdiqué toute autorité au sujet de la sécurité routière, au profit du gouvernement des Etats-Unis.

Les mesures de sécurité adoptées dans ce domaine au Canada ne sont que le reflet de la lutte d'influence que se livrent à Washington le lobby de l'industrie automobile américaine et les tenants de la sécurité routière, tel M. Ralph Nader.

L'intervention de M. Orlikow se faisait dans le cadre des débats en deuxième lecture d'un projet de loi visant à veiller à l'application des normes de sécurité prévues par le gouvernement. Le projet a été finalement voté en deuxième lecture et renvoyé, pour étude détaillée, au comité des Communes sur les transports.

A l'heure actuelle, a dit le député néo-démocrate, du fait de l'intégration de l'industrie automobile des Etats-Unis et du Canada, nous subissons, au Canada, tous les défauts que comportent les voitures américaines

Dans le passé, dit-il, l'industrie a fait preuve d'une totale indifférence à l'égard de la sécurité et elle a combattu avec acharnement toute législation.

?????????

Qui suis-je?

Nombreux sont ceux qui ont aidé la cause française chez nous et je suis fier de pouvoir dire que je suis de ce nombre. J'ai oeuvré dans l'A.C.F.A. et l'A.E.B.A., mais on m'associe - et de très près - surtout au Concours de français annuel dont je me suis occupé, et préoccupé, durant de nombreuses années.

Vous y êtes? JE SUIS:



Maurice L-------

Il suffit de trouver le nom de notre personnage mystérieux, l'inscrire sur une feuille de papier et nous faire parvenir le tout à l'adresse coutumière:
Le Franco-albertain,
10010 - 109e rue,
Edmonton 14, Alta (concours)

Votre participation peut vous valoir notre prix qui consiste en une magnifique montre Cardinal.

GAGNANT(E)

La réponse à notre dernier Concours était évidemment: M. Gérard Baril d'Edmonton. Parmi toutes les participations reçues, c'est la suivante qui se mérite la montre Cardinal que nous offrons comme prix:
MME ALBERT OUELLETTE,
C.P. 197,
Morinville, ALTA.

"Doc" Lawson participera au Salon nautique d'Edmonton

Le sculpteur sur bois "Doc" Lawson, qui a commencé cette carrière comme passe-temps alors que ses deux fils faisaient partie d'une troupe scoute, sera l'une des attractions du prochain Salon nautique qui aura lieu à Edmonton.

"J'ai commencé à sculpter, raconte-t-il, pour leur donner un petit coup de main dans la préparation de projets qu'ils avaient entrepris; j'ai tellement aimer la chose que je n'ai jamais cessé de sculpter le bois par la suite".

Natif de Monroe, en Louisianne, M. Lawson fera preuve de son savoir-faire au cours du 2e Salon qui sera présenté sur les terrains de l'Exposition à Edmonton, du 15 au 19 avril. On pourra y admirer également un grand nombre de ses oeuvres.

Les oiseaux sont ses sujets favoris et sa collection en comprend des milliers de spécimens, depuis les oiseaux-mouches perchés sur une brindille jusqu'à l'oie sauvage immobilisée en plein vol et les ailes étendues dans toute leur largeur. Il peint ensuite ces sculptures, ce qui leur donne un air encore plus réel, puis les expose dans leur habitat naturel qu'il recrée lui-même, aussi fidèlement que possible.

Il suffit à Lawson de voir une photographie reproduite dans un magazine quelconque; il prépare ensuite un dessin et un patron, puis se met à la besogne. Il utilise généralement du pin ou du bois de basalte comme matière première.

Mais il ne fait pas que des oiseaux; il a déjà sculpté des totems, des angelots de Noël, des scènes bibliques, des bas-reliefs, des lampes, des statuettes abstraites et même... des cannes à pêche!

On reconnaît tout particulièrement bien les talents dont il est doué dans ses bas-reliefs; on pourra d'ailleurs voir l'un de ceux-ci à Edmonton, dans lequel on retrouve plusieurs grues blanches, sur fond noir.

Et de dire "Doc" Lawson, "je ne connais pas de meilleur moyen de se distraire que de s'asseoir confortablement et de sculpter. Essayez, et vous verrez!"

Besoin de manuels en français

La "Canadian Teachers Federation" est d'avis qu'environ 1,500,000 étudiants de langue française au Canada puisent leur instruction dans des manuels américains traduits en langue française.

La fédération précise dans une déclaration que c'est là un problème majeur pour les écoles canadiennes-françaises. Elle espère trouver une solution lors d'une conférence qui se tiendra sur les textes en langue française.

Quelque 150 instituteurs, professeurs d'université, écrivains, éditeurs, parents et hauts fonctionnaires gouvernementaux doivent étudier les moyens d'obtenir suffisamment de textes en langue française rédigés et publiés par des Canadiens.

Bien que la conférence ait pour but le problème des textes en langue française, la fédération est d'avis que le résultat de ces délibérations pourrait révolutionner la rédaction des manuels aussi bien français qu'anglais.

Une idée qui devient de plus en plus populaire chez les enseignants est que les pamphlets destinés à être jetés pourraient être revisés chaque année et pourraient servir au lieu des manuels.

Un autre problème est de savoir si les manuels rédigés pour les écoles du Québec pourraient servir aux écoles françaises dans d'autres régions du Canada.

Deux fois plus de tentatives de meurtre

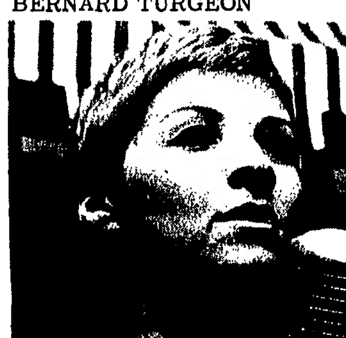
Le nombre des tentatives de meurtre a augmenté de 100 pour cent et celui des voies de fait ordinaires contre la personne, de 107.8 pour cent, entre 1962 et 1968, ont révélé les statistiques gouvernementales remises aux Communes.

Le nombre de vols et cambriolages a affiché une augmentation d'environ 40 pour cent, celui des vols avec effraction de 53 pour cent et celui des viols et autres offenses sexuelles de 30 à 40 pour cent.

On a rapporté 28.6 pour cent de meurtres de plus, mais peu de changements dans le nombre des homicides involontaires.

Les artistes que vous verrez à l'inauguration officielle de CBXFT à l'Auditorium mardi prochain

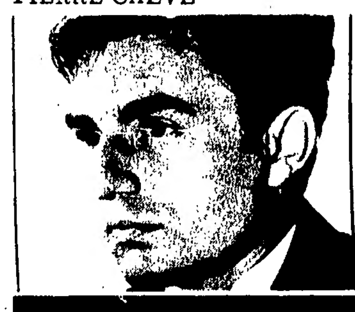
DANIELLE ODERRA
et
BERNARD TURGEON







MAREK JABLONSKI
HUGUETTE TOURANGEAU
PIERRE CALVE









Il y a un an: Etats généraux!

Peut-être y auriez-vous songé sans ce rappel: il y aura un an demain s'ouvrait à Montréal la troisième et dernière session des Etats généraux du Canada français. Aujourd'hui comme à ce moment-là, nous gardons encore la profonde conviction que le "drame" des Etats généraux a été le manque de réalisme des délégués québecois qui se sont lancés dans l'énoncé de grands principes pour la plupart, sinon tous, concrètement irréalisables.

Et encore aujourd'hui nous demeurons convaincu que tant de temps, tant d'efforts et tant d'argent auraient pu être utilisés à bien meilleur escient; mais sans doute tout ce montage gigantesque était-il nécessaire et certainement mieux que d'autres formes de défoulement. La grande conclusion de ces dernières assises, la convocation d'une assemblée constituante, reste lettre morte comme il était assez facile de prévoir qu'il arriverait et demeurera.

Mais un an après, il nous semble plus facile de voir ce que la participation des minorités aux Etats généraux a pu apporter à ces dernières. Au-delà le bafouement dont nous fûmes victimes, au-delà l'écrasement et les risées des délégués québecois momentanément fantasques et fort réalistes par opposition à nous "qui vivions dans les nuages et dans l'espérance", au-delà de ces inconvénients, les Etats généraux nous ont permis de réaliser qu'il se creusait un fossé de plus en plus grand entre les deux groupes, un écart de pensée allant s'agrandissant plutôt que le contraire.

Et de ce jour, quelque chose a changé chez les minoritaires francophones. Il y a eu évidemment le changement qui s'opérait aussi du côté d'Ottawa - un changement pour le mieux - mais indépendamment de ce fait, on a pu constater que les minorités francophones commençaient "à prendre leurs distances" de Québec, cherchant ailleurs l'appui dont elles avaient besoin, ou cherchant tout simplement de nouvelles formes et de nouvelles façons d'obtenir cet appui.

Les minorités ont alors senti le besoin de se retourner davantage vers elles-mêmes; ici même dans l'Ouest, il ne nous apparaît pas comme un pur hasard que la Fédération des Associations canadiennes-françaises ait senti le besoin de se raffermir, de se donner des cadres et des bases plus solides et davantage collés à la réalité.

Il y a eu récemment à Ottawa une rencontre de représentants des groupes minoritaires francophones de tout le pays; cela non plus n'est pas un pur hasard.... c'est le résultat des Etats généraux d'il y a un an qui en avaient fait clairement paraître la nécessité. Ce n'est encore qu'un début et nous avons l'impression que de telles rencontres vont se poursuivre et s'accroître tant en nombre qu'en importance.

Cela nous amène à dire qu'à longue échéance, les Etats généraux nous auront été profitables en ce qu'ils nous auront fait découvrir certaines réalités et auront agi comme stimulant. Au plan québecois, c'est tout autre chose...

Jean-Maurice OLIVIER

Déficit de $1.8 milliard pour les provinces et les municipalités

De 1952 à 1971, les dépenses des gouvernements provinciaux et muncipaux auront presque dé-duplé, et dépasseront, l'an prochain, les revenus totaux de ces gouvernements par au-delà de $1.8 milliard. Par contre, le gouvernement fédéral, malgré des hausses substantielles dans le niveau de ses dépenses, connaît un acroissement moins rapide et peut s'attendre à des surplus budgétaires appréciables de l'ordre de $350 millions en 1970-1971.

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les domaines de juridiction provinciale - l'éducation, la santé et le bien-être, etc... - ont connu une expansion assez fantastique, à tel point que, durant l'année fiscale 1971-1972, le gouvernement fédéral leur consacrera, en paiements de transferts, quelque 20 pour cent de son propre budget.

C'est ce que révèle le rapport du Comité sur le régime fiscal, rendu public au terme de la Conférence fédérale-provinciale des premiers ministres. Le rapport est le fruit de délibérations, entreprises en février 1969, entre les ministres des Finances fédéral et provinciaux.

Le rapport affirme que les provinces et les municipalités devront faire face à des déficits assez considérables dans les années à venir, vu l'insuffisance de leurs ressources fiscales. En effet, depuis 1952, la partie de la dette "nationale" assumée par les gouvernements provinciaux et municipaux est passée de 22 à 39 pour cent, occasionnant une diminution équivalente du côté fédéral qui, en 1970, n'a que 61 pour cent de la dette de tous les gouvernements, en comparaison avec 78 pour cent en 1952.

L'an prochain, si l'on fait foi au rapport du comité, les provinces et les municipalités seront responsables de 63 pour cent de toutes les dépenses publiques au Canada, ce qui ne reste que 37 pour cent à Ottawa. Pourtant, fait à noter, ce dernier perçoit encore 52 pour cent du total des impôts...

C'est donc dire que le gouvernement fédéral investit de fortes sommes, évaluées en 1971 à plus de $3 milliards, dans des programmes à frais partagés dans les domaines de juridiction provinciale, les principaux étant: l'ass.-hospitalisation, $1,112,-300.00; l'assurance-maladie, $526.8 millions; le Régime d'assistance publique du Canada, $563.2 millions; l'enseignement post-secondaire, $917.7 millions

Le Prix Champlain au R.P. Champagne

Le Conseil de la vie française vient de décerner le Prix Champlain 1970 au R.P. Antoine Champagne, C.R.I.C., de Saint-Boniface, Manitoba. L'ouvrage qui a valu à l'auteur cette récompense littéraire de cinq cent dollars est une étude historique sur "Les La Vérendrye et les postes de l'Ouest". Le jury a reconnu unanimement la haute valeur historique de cette étude qui renouvelle sur plusieurs points les connaissances acquises sur l'exploration de l'Ouest canadien.

Le Prix Champlain est décerné chaque année à un auteur canadien-français vivant hors du Québec ou à un auteur franco-américain. Il a été attribué cinq fois à des Franco-Ontariens, trois à des Franco-Américains, une fois à un Acadien du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard. Il avait été remis en 1968 à l'abbé Jean Papen, du Collège Saint-Louis en Saskatchewan.

La remise du Prix aura lieu à Saint-Boniface où réside le R.P. Champagne, à une date assez rapprochée. Cette cérémonie sera un appel des origines françaises du Manitoba en cette année du centenaire de cette Province. Comme on le sait, le gouvernement manitobain vient de décider l'érection d'un monument à Louis Riel, non loin du magnifique groupe représentant La Vérendrye et la découverte de l'Ouest, oeuvre du sculpteur Brunet.

VIENT DE PARAITRE

Le Combat d'Albert Camus

Plus de 115 articles et éditoriaux d'Albert Camus publiés dans "Combat" entre 1944 et 1947, avec une introduction de Norman Stokle, professeur à l'université de Washington, de nombreuses notes, une bibliographie de Camus et une liste chronologique complète de ses écrits dans Combat.

Les inédits pour la plupart, les écrits journalistiques présentés dans cet ouvrage constituent une partie intégrante de l'oeuvre de Camus, en même temps qu'un compte rendu d'une des périodes les plus bouleversées de l'histoire de l'humanité.

Ces éditoriaux et ces articles constituent un morceau de "Camusiana" d'une émouvante fascination. Mais ils témoignent aussi du passage torturé de la France, se libérant des serres nazies pour se jeter dans l'univers sinistre de l'âge nucléaire.

LE COMBAT D'ALBERT CAMUS. Textes établis, annotés et présentés par Norman STOKLE, Québec, Les Presses de l'université Laval, 4-1/2 x 8-1/2, xvi-376 pages, broché, $6.00.

Le nombre des logements vacants diminue

OTTAWA - Une enquête réduite dans huit villes du Canada, effectuée par la Société centrale d'hypothèques et de logement, a révélé qu'il y avait en décembre moins de logements vacants au Canada qu'en juin. Le pourcentage était de deux pour cent, sauf pour Montréal où il est de 5.5 pour cent.

Les autres villes sur lesquelles a porté l'enquête ont été Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Windsor et la région Ottawa-Hull. Seules les maisons de rapport de six appartements et plus ont été considérées.

A l'Académie...

(suite de la page 7)

Les élèves de l'Académie garderont un agréable souvenir de cette semaine de leur vie "estudiantine". Espérons que l'esprit de cette expérience enrichissante durera non seulement quelques semaines, mais qu'il portera des fruits de longue durée.

A tous nos lecteurs étudiants, nous souhaitons une semblable expérience de joie, d'intimité et d'enrichissement de culture française.

En collaboration,
Les élèves de la Douzième année



$361,469,000 au Québec

Près de la moitié des paiements de péréquation versés aux provinces les moins fortunés au Canada, au cours de la période allant de 1957 à 1970, l'aura été en faveur du Québec.

En effet, sur un total de paiements de $3,782,633,000, le gouvernement québecois a obtenu $1,706,410,000.

Ces paiements de péréquation sont versés par le gouvernement fédéral à même les sommes perçues dans les provinces les plus riches.

L'Ontario est la seule province qui n'ait jamais obtenu de ces paiements.

Au cours des trois dernières années, le Québec a reçu successivement $155,529,000 (1966-1967), $229,411,000 (1967-1968) et $284,004,000 (1968-1969).

On estime que cette province obtiendra pour 1969-1970 $361,-469,000 sur un total de $691,-350,000 versé en paiements de péréquation.

Entrée interdite

Le gouvernement interdira désormais l'entrée au Canada des tissus, considérés comme trop inflammables par le gouvernement des Etats-Unis, a annoncé un communiqué du ministère de la Consommation et des Corporations.

Cette mesure, en vigueur depuis le 10 février, sera valable jusqu'à ce qu'un comité de spécialistes ait complété pour le gouvernement d'Ottawa une étude sur l'inflammabilité des tissus.

le franco-albertain

Hebdomadaire indépendant en politique, consacré aux causes religieuse et nationale, publié le mercredi à:
10010 - 109e rue — Edmonton 14, Alberta
Tels.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

TARIFS D'ABONNEMENT:
1 an: $5.00 — 2 ans: $9.00
U.S.A., Europe et autres pays étrangers: $6.00 par an

réflexions

par le Père EMILE LEGAULT, c.s.c.



Savoir interpréter les "porte-parole" du Vatican

Par respect pour les chrétiens qui entendent être traités en adultes, il me paraît urgent de démystifier, quelque peu, le système actuel des communications au Vatican: presse, radio et bureau de presse. Il n'est pas du tout certain qu'une déclaration de l'ineffable Monseigneur Vallainc, chef du bureau de presse, représente à tout coup la pensée officielle de l'Eglise; pas du tout certain qu'un article de l'Osservatore Romano reflète, à tout coup, la pensée officielle de l'Eglise; pas plus qu'à tout coup une émission de Radio-Vatican. Il y a, là-dedans, beaucoup de petits-maîtres qui ont davantage le souci d'être bien avec "le milieu" que de respecter les légitimes pluralismes de l'Eglise mondiale. Le Cardinal Villot, le nouveau secrétaire d'Etat choisi par Paul VI, aura fort à faire pour corriger une situation fortement nouée et durcie par le temps. En attendant, il serait prudent de savoir lire entre les lignes et de conserver le sens du discernement.

Dernièrement, Monseigneur Vallainc (qui n'est pas évêque, pour le dire en passant) en a fait sursauter plusieurs en commentant, "à titre personnel" comme il disait mais avec un certain prestige, l'attitude très respectueuse de la collégialité des évêques de Hollande, à la suite de leur Concile national. Les évêques, on s'en rappelle, ne prétendaient pas abolir, tout de go, le célibat des prêtres, mais souhaitaient que la question fut sérieusement reprise à l'échelle de l'Eglise mondiale. Sans préjuger des conclusions, Monseigneur Vallainc déclarait, avec une délicatesse consommée, que "s'il était évêque, il aimerait cent fois mieux, avoir affaire à deux prêtres célibataires qu'à dix prêtres mariés. Un magistral camouflet à tous les prêtres orthodoxes mariés, qui sont aussi prêtres que lui et qui font également partie de l'Eglise du Christ.

Personnellement, j'avais un peu honte de "notre" porte-parole (?) officiello-officieux. L'ennuyeux pour lui, c'est que quelques jours plus tard, il y avait cette lettre de Paul VI au Cardinal Villot (tiens! tiens!) où le pape se montrait plus souple à l'égard des évêques de Hollande et où il envisageait l'éventualité de conférer le sacerdoce à des hommes mariés qui auraient fait la preuve de leurs convictions chrétiennes et de leur stabilité conjugale. On pensait, alors, aux prescriptions de saint Paul dans sa première Lettre à Timothée.

Monseigneur Vaillainc s'est maintenu en selle, malgré ses démêlés avec la presse étrangère au cours du Concile; cela ne prouve pas qu'il soit, toujours, un interprète autorisé de l'Eglise mondiale, laquelle, si mes renseignements sont exacts, déborde largement les frontières de la cité du Vatican.

Quant à l'Osservatore Romano, qui exploite habilement l'équivoque de journal officiel ou crypto-officiel ou... pas officiel du tout de l'Eglise mondiale, c'est selon, il ne faut pas le lire avec des oeillères: il est plus souvent qu'autrement, le reflet d'une certaine tendance de pensée, sans plus. Avec ça qu'on a facilement la douce manie, dans la boîte, de solliciter même les propres improvisations du pape ou d'en monter en épingle certains passages au risque de fausser les perspectives. On s'appliquait, dans le temps, à écheniller soigneusement les délicieuses improvisations de Jean XXIII, surtout quand ce dernier oubliait de jouer carrément le jeu de l'impeccabilité oratoire.

Une réflexion du Père Congar, o.p., pour finir: du Père Congar, qui n'est pas, et de loin, un iconoclaste: "L'exercice de l'autorité dans l'Eglise, par exemple, varie beaucoup d'un endroit à l'autre, d'un diocèse ou d'un ordre religieux à un autre. Mais il est certain que nous n'en sommes pas encore à ce qu'on voit dans saint Paul. Sans cesse, l'Apôtre met la communauté dans le coup, la consulte, lui fait confirmer telle décision".

Dictionnaire du Concile oecuménique

CITE DU VATICAN - "Dictionnaire du deuxième concile oecuménique du Vatican", un volume de 2,000 pages portant ce titre vient d'être présenté au pape par le prince Fabrizio Gilliata, président d'une grande maison d'édition italienne, qu'accompagnait M. Francesco Malgeri, president de l'agence ANSA.

Paul VI a félicité les auteurs de cette oeuvre qui constitue une sorte de somme sur le concile. On y trouve en effet une chronologie complète des séances qui, du mois d'octobre 1962 au mois de décembre 1965, occupèrent, en quatre sessions, plus de 2,000 Pères.

Le volume contient en outre tous les documents conciliaires et une synthèse de tous les sujets traités par Vatican II, tels que notamment la régulation des naissances, les réformes sociales, la violence, la guerre et la paix, le célibat ecclésiastique.

"Moi, la nouvelle messe..."

On commençait à s'accoutumer aux changements apportés à la messe ces dernières années et voilà qu'un nouveau virage est en vue. Si ça continue on va se retrouver complètement perdu et passablement débobiné. Quand donc finira-t-on par accorder les violons en haut lieu? Avant-hier c'était la messe grégorienne, puis la messe dialoguée est venue, après quoi différentes messes rythmées sont passées, et voici maintenant une variété de messe participée! Vraiment il y a de quoi être mêlé et légèrement agacé.

Que, à l'annonce de nouveaux changements à la messe, la première réaction en soit une d'humeur et d'agacement est bien normal. Réflexe compréhensible qu'il importe de dépasser afin de s'adapter le plus heureusement possible aux rites renouvelés. Pour mettre dans une attitude compréhensive essayons de voir ce que cette nouvelle réforme vient faire et dans quelle direction elle veut nous orienter.

Qui n'a pas rouspeté un jour ou l'autre contre un certain immobilisme dans l'Eglise? "Il faudrait quand même cesser de répéter les mêmes mots et de singer les mêmes gestes que les siècles passés ont mis au point!" disiez-vous. "N'est-il pas normal et désirable, pour la prière comme pour le reste, d'agir et de parler de façon conforme à notre époque, à nos usages, à nos mentalités?" poursuiviez-vous. "Moi, je veux comprendre ce que je dis, ce qu'on me dit, ce que je fais, ce que je dois faire."

A la bonne heure! Vos doléances plus ou moins exprimées, d'autres les ont ressenties, tous ont constitué ensemble une poussée qui a fini par rejoindre les liturgistes, les théologiens et les chefs de l'Eglise. Ainsi s'est mise en train une ample réforme liturgique. Entreprise immense, depuis le temps que cela n'avait pas bougé. Tâche assurément ardue à cause de la variété largement contradictoire des souhaits, attentes et suggestions venus de toutes parts. Une réforme rapide, toute d'une pièce, agréable à tous était évidemment impossible.

Le dilemne était net: ou bien opérer une réforme courte et brève, donc peu valable, ou bien concevoir et mettre en marche une réforme profonde. La deuxième voie était la bonne, elle a été retenue. Elle comporte ses désavantages; longue recherche, onéreuse mise en place, nécessité d'étapes; inévitablement ces caractéristiques vont agacer, impatienter, irriter.

A la faveur des délais nécessaires, nous nous sommes habitués à changer lentement et surtout à trouver fatiguant de changer..., ce qui fait que l'annonce de nouveaux changements n'emballe pas grand monde. A tenir compte de notre résistance instinctive aux changements, des dérangements que ça occasionne et de notre tranquilité un peu endormie, nous présenterions à cette nouvelle étape une moue ennuyée.

Les esprits loyaux et les âmes en attente peuvent-ils en rester là? A quoi rimerait-il d'avoir aspiré et poussé à des aménagements religieux adaptés à nous, à notre temps, à nos mentalités si, le moment venu d'un progrès, nous allions décliner par lassitude et paresse?

Ce que nous désirons, une célébration sérieuse et vivante, avec des mots et des gestes familiers, dans un usage enrichi de la Parole de Dieu, une authentique participation des fidèles, dans des formes assouplies et adaptées, c'est cela que les modifications prochaines veulent apporter. Il nous faut être disponibles pour accueillir avec coeur et intelligence ces nouvelles possibilités.

Le but de cette réforme est clair: stimuler, vivifier, étoffer et réjouir l'expression communautaire de la foi dans le don admirable de Jésus toujours vivant dans son Eglise en cheminement. Les décisions et les précisions fournies veulent favoriser les signes de la foi par la vérité des gestes et des mots, dans le respect des sensibilités et des particularités.

Tout beau! Mais les renouveaux liturgiques ne sont pas des recettes magiques. Nos liturgies vaudront ce que tous, laïcs et prêtres, nous les ferons par le sérieux de nos engagements et de nos actions pastorales. Cette réforme, mineure en apparence, offerte à notre générosité et exposée à notre négligence, elle veut être une occasion supplémentaire de fidélité et d'union à Celui qui nous a laissé les Paroles de la vie éternelle afin qu'il nous soit davantage possible de le refléter dans nos vies.

Denis Duval
(Action Catholique)

Le pluralisme est souhaitable au seul plan doctrinal

LONDRES - A quelques heures de son départ de Londres, le cardinal Marty, président de la Conférence épiscopale française, entouré de NN. SS. Delarue et Etchegaray et des autres membres de la délégation qui l'accompagnent a tenu une conférence de presse dans les locaux de la paroisse Notre-Dame-de France.

Il a abordé des sujets très divers en réponse aux questions qui lui ont été posées. Il a été notamment amené à parler d'un commun souci des Eglises catholique française et anglicane concernant l'aide au tiers mode. Le sujet a même été abordé dans sa conversation avec la reine Elizabeth, mais si le souci d'une aide efficace est égal de part et d'autre, il revêt des formes différentes liées aux conditions historiques particulières des deux pays.

De ses contacts avec l'anglicanisme, le cardinal Marty a surtout retenu le pluralisme qui s'y manifeste. Mais si le pluralisme est souhaitable sur le plan pastoral en raison de la diversité des situations et du caractère de chaque peuple, il ne peut pas y avoir de pluralisme sur le plan dogmatique.

Mgr Etchegaray, secrétaire de l'épiscopat, a été frappé par la convergence des préoccupations dans les deux Eglises au sujet de l'indifférentisme d'un nombre croissant de chrétiens à l'égard de l'Eglise institutionnelle. Toutefois, la plupart de ceux-ci continuent à éprouver le besoin d'une vie religieuse personnelle.

Au sujet de l'intercommunion, le cardinal Marty l'a déclarée souhaitable, mais seulement lorsqu'elle pourra être pratiquée "en vérité", c'est-à-dire dans une même foi.

En conclusion, le Cardinal s'est déclaré très satisfait de ces rencontres, dont il espère que les effets se développeront grâce notamment à l'activité du groupe mixte anglican-catholique qui s'est récemment constitué en France et en Angleterre.

VIENT DE PARAITRE

Artisans de l'humanité nouvelle

C'est le cinquième volume de la série "Nouvel Accent", par Maurice Gareau, prêtre-prédicateur.

Ce volume, en style de tous les jours, nous fait comprendre quel est le sommet de la spiritualité communautaire proposée par le Concile.

Le monde deviendra fraternel. Le secret de cette réussite désirée par tous, tel est le sujet de cet ouvrage très éclairant.

Le sous-titre annonce une explication qui vous comblera de joie: "Un monde où les laïcs consacrent".

Un conseil d'ami: achetez-le aujourd'hui.

On peut se procurer ce livre pour $1.50 en faisant sa demande à l'Oratoire St-Joseph, Montréal.

Encyclique sur le sacerdoce?

CITE DU VATICAN - Le souverain pontife prépare une encyclique sur le sacerdoce, qui sera publiée à l'occasion de son jubilé sacerdotal prévu, en principe, pour le 29 mai, apprend-on de source proche du Vatican. Il réaffirmerait, à cette occasion, le principe du célibat des prêtres et les principes essentiels du statut sacerdotal. On sait que le statut des prêtres sera probablement le thème du synode prévu pour 1971.

Décès de M. Edouard Goudreau de Beaumont

Ce fut un véritable choc pour tous les paroissiens de Beaumont d'apprendre la mort subite de M. Edouard Goudreau, survenue le jeudi 19 février, exactement huit jours après le décès de sa mère vénérée.

Fils d'Eugène Goudreau et de Marie-Louise Lambert, Edouard naquit à Beaumont le 2 octobre 1914; il était le troisième d'une famille de 13 enfants dont trois moururent en bas âge. Il passa la plus grande partie de sa jeunesse sur la terre familiale.

Le 24 novembre 1942, il épousait Marcelle Maltais, également de Beaumont. De cette union naquirent huit enfants dont 4 garçons et 4 filles.

Après son mariage, et pendant quelques années, Edouard vécut sur la ferme maintenant habitée par son frère Wilfrid. Plus tard, il déménagea au village de Beaumont où il continua à cultiver la terre et développa une laiterie prospère.

M. Edouard Goudreau était un citoyen actif. Il faisait partie du Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb d'Edmonton et du Sous-Conseil de Beaumont. Au moment de sa mort, il était président du Centre Social de Beaumont et membre du Comité des Prêts de la Caisse Populaire. Président du Comité Paroissial, il donnait beaucoup de son temps aux activités de la paroisse.



D'un caractère aimable et toujours souriant, Edouard n'avait que des amis. Il laisse le souvenir d'un citoyen, d'un paroissien, et d'un chrétien exemplaire. Aussi ne fut-on pas surpris de voir l'église remplie pour les prières du 22 février et les funérailles du 23.

Les deux offices religieux furent présidés par l'abbé René-M. Jacob, curé, assisté de tous les neveux de l'oncle Edouard. Une garde d'honneur de Chevaliers de Colomb honorait le frère défunt; les porteurs étaient six de ses frères.

M. Edouard Goudreau laisse dans le deuil son épouse bien-aimée (Marcelle Maltais); quatre garçons: Raymond, André, Alain, Charles; et quatre filles: Madeleine, Pauline, Hélène, Colette; tous sont encore à la maison.

En plus, son vénérable père, M. Eugène Goudreau; sept frères: Emile, Louis, Maurice, Lucien, Wilfrid, Alexandre, tous de Beaumont.

Monsieur Edouard Goudreau nous a quittés, mais son souvenir vivra longtemps dans l'esprit et dans le coeur des paroissiens de Beaumont.

VIMY

Le 2 février dernier eut lieu à Morinville une réunion du Conseil diocésain des Femmes Chrétiennes et six de nos dames participèrent à cette intéressante rencontre.

*****

Il y a eu assemblée annuelle du Comité responsable de la Salle communautaire et de nouveaux membres ont été élus. Le comité se compose maintenant comme suit: M. Germain Fortier, président, M. Bill Dubois, vice-président, Mlle Irène Gagné, secrétaire; Mme Alice Gagné et MM. Paul Sabourin, Roland Seguin, Fernand DeChamplain, Robert Huot et Paul Régimbald ont été élus directeurs.

*****

Le 28 février, nous avons eu une grande soirée sociale ainsi que le tirage au sort d'un prix de $50.00.

*****

M. Philippe Fagnan est présentement hospitalisé à l'Hôpital Général d'Edmonton et M. Claude Huot à l'Hôpital Universitaire. Meilleurs voeux de prompt rétablissement à tous deux.

*****

M. et Mme Albréda Fortier ainsi que Mme Béatrice Carrière ont récemment effectué un voyage à Vancouver.

Evénements

LE 9 MARS

Films français à la Bibliothèque Municipale d'Edmonton. Cette semaine: "Entre deux guerres: grands épisodes 1919-1927", "Kenojouak, artiste esquimau" et "Ancienneté et compétence". La soirée débute à 7h.-30 et l'entrée est gratuite.

*****

THEATRE FRANCAIS

Le Théâtre français d'Edmonton présentera "Boeing-Boeing" à l'Auditorium du Collège St-Jean les 13, 14, 15, 20 et 21 mars.

*****

LE 22 MARS

A 2 heures de l'après-midi, au Convocation Hall de l'Université de l'Alberta, les Jeunesses Musicales du Canada présentent leur dernier concert de la saison à Edmonton. Au programme: l'Alberta Chamber Trio (piano, flûte et violoncelle).

DOUTES...

Louis, qui a cinq ans, ne comprend rien aux balbutiements de son jeune frère Thierry qui a un an. Il demande à sa mère:

-Dis, maman, tu es sûre que Thierry est Français.

FALHER

Mercredi dernier, il y eut une soirée surprise chez M. Paul Comeau à l'occasion de son 73e anniversaire de naissance, outre la parenté, tous ses voisins étaient de la fête. Mentionnons entre autres M. et Mme Philippe Sauvageau, M. et Mme Frederick Gervais, M. et Mme Jos Laverdière, M. et Mme Aurélius Servant. La soirée débuta par une partie de cartes, le tout se termina par un délicieux goûter servi par Mme Comeau; on se sépara après avoir eu beaucoup de plaisir et ce fut vraiment une très belle soirée.

*****

Mme Rita Gervais eut la visite de deux de ses fils: Léo et ses deux enfants de Prince George, et M. et Mme Raymond Gervais de High Level.

Mme Amanda Pinard eut la visite de M. et Mme Fernand Pinard de Dawson Creek. Ils ont visité les parents de Mme Pinard, M. et Mme Roy de McLennan, également des soeurs de Falher.

*****

Mme Madeleine Bradley de New Fish Creek rendait visite à ses parents M. et Mme Ernest Despins, elle était accompagnée de sa fille.

*****

M. et Mme Jean Guérin sont partis pour un voyage d'un mois en Californie. Ils sont accompagnés de M. et Mme Willie Labrecque. Nous leur souhaitons un beau voyage.

*****

Mme Hervé Bellerive qui était retenue à l'hôpital d'Edmonton depuis plusieurs semaines est maintenant de retour chez elle, après avoir subi une intervention chirurgicale. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

*****

M. et Mme David Verstraete sont les heureux parents d'un fils premier-né, il portera les noms de Leroy Henri. Félicitations aux heureux parents.

Orientation familiale

"Quoi dire à mon enfant sur le sexe?..."

RIEN! ou du moins pas tellement! Mon cher ami, la chose importante n'est pas de te demander: ce que je fais dire à mon enfant en ce qui concerne la sexualité, mais bien: y a-t-il dans ma maison la sorte d'attitude et d'atmosphère favorables aux échanges francs et très ouverts sur tous les sujets, y compris la sexualité...

Il y a tellement de parents qui sont troublés avec cette question! COMMENT PARLER! Je vous raconte le genre que j'ai déjà rencontré dans quelques familles...

Le père et la mère ont développé chez eux, au foyer, le genre de communications franches et ouvertes entre eux-mêmes et leurs enfants (gars et filles), et le "problème" sexuel, avec tant d'autres arrive sur le tapis tellement naturellement qu'il n'y a réellement pas de problème...

Le gars a toujours été tellement "près" de son père que lentement la bonne attitude à propos du sexe s'est développée entre eux, et rien d'anormal existe, au contraire... Maman a toujours été si près de sa fille que la même chose se passe... Si, comme parents, vous faites des efforts pour parler à vos enfants sur la chose sexuelle lorsqu'ils sont jeunes, (grade 5 disons...) c'est déjà très tard, ils en savent bien plus que vous pensez! (il s'agit de "faits" et du pareil bien entendu...) Alors n'est pas là le problème... il date de bien longtemps peut-être: pourquoi n'y a-t-il pas chez vous cette attitude ouverte sur le sexe comme sur les autres choses: pourquoi nier à vos enfants l'ouverture sur cette chose qu'ils emportent avec eux tout le long de leur vie? Cet article s'adresse plutôt aux parents qui ont de très jeunes enfants. De grâce, tâchez d'y voir... quand vos enfants sont en très bas âge, développez cette attitude ouverte avec vos enfants, et vous ne rencontrerez pas ce problème de "Comment parler à mes enfants ."

Communiquez librement avec vos enfants; pas d'histoires de ma grand'mère, s'il-vous-plaît, laissez les choux de côté, et la cigogne... et les choses semblables: dites bien à vos tout-petits la réalité; autrement ils vous blâmeront plus tard, et ne vous croiront plus lorsqu'il s'agira de quelque chose de plus sérieux, comme par exemple: l'amour profond qui unit deux êtres, homme et femme, l'un à l'autre, et qui l'emporte tellement sur la relation physique... et aussi, le partage entre l'un et l'autre de tout ce qu'ils ont de plus cher... Comment oserez-vous parler ainsi à vos enfants, lorsque dans leur très jeune âge, vous ne les avez pas invités à prendre part à la discussion avec vous? Question d'attitude et d'atmosphère... Ca va?

Guy Goyette, Dir. FSB
Dis. Mun. de Smoky River

Les Industries Provinciales ouvrent une usine en Alberta

Les Industries Provinciales Ltée de St-Damien, Québec - les plus importants producteurs d'articles plastiques de l'Est du Canada - viennent d'ouvrir une nouvelle usine en Alberta et un bureau de ventes à Vancouver.

En effet, en décembre dernier, IPL s'associait à 50% avec Lacroix Holding Company Limited, pour exploiter à St-Albert, sous le nom de Pro-Western Plastics Ltd., une usine de fabrication d'articles en plastique, pour desservir la clientèle de l'Ouest canadien.

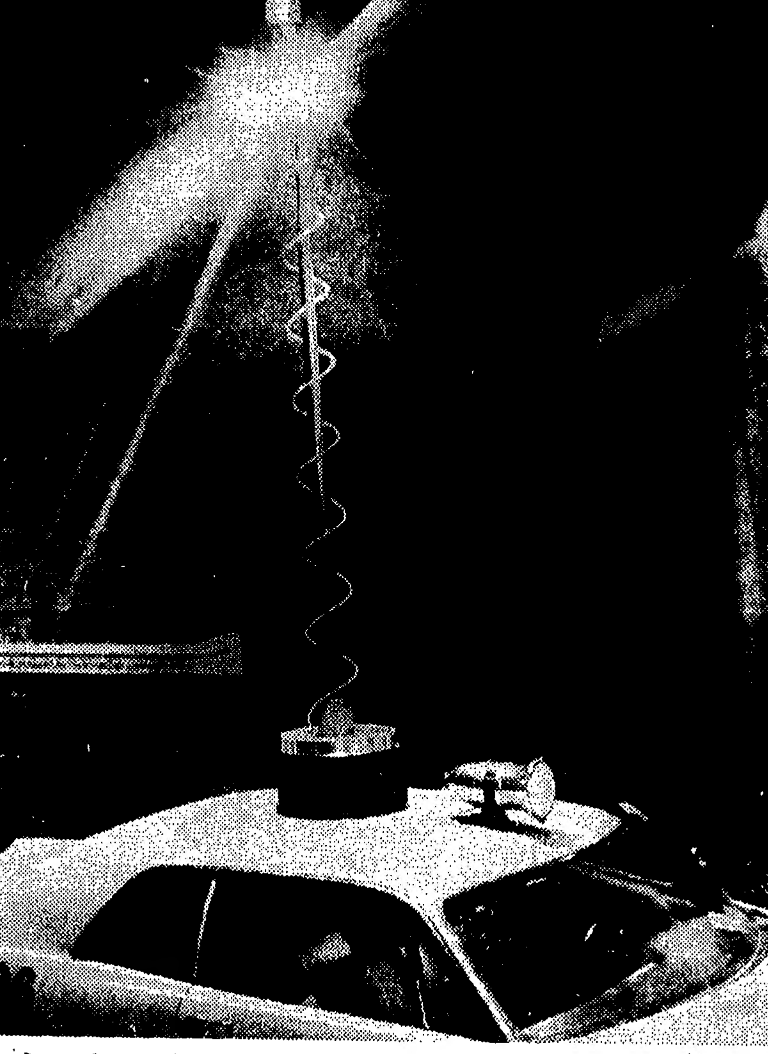
La Pro-Western Plastics Ltd. est logée dans un édifice de deux étages, d'une superficie totale de 35,000 pi. ca., dont 30,000 pi. sont occupés par l'usine proprement dite et un vaste entrepôt. Pro-Western dispose déjà de trois presses à injection des plus modernes et a commencé la production de chaises et de seaux pour usage industriel.

M. Donald Lacroix, président de Lacroix Holding Company Ltd., est président de la nouvelle Compagnie. Pour sa part, M. Clément Métivier, directeur d'IPL, y assume les fonctions de vice-président et de directeur de la production.

Le bureau de ventes nouvellement établi à Vancouver et que dirige M. John Lawton, originaire de Montréal, écoulera les produits originaux à la fois d'IPL et de Pro-Western Plastics Ltd.

Ces deux réalisations marquent une autre étape importante dans l'expansion rapide que connaissent Les Industries Provinciales Ltée., entreprise familiale québecoise établie depuis 25 ans.

Outre l'implantation de cette nouvelle usine dans l'Ouest canadien, IPL vient de terminer l'agrandissement de son usine principale de St-Damien, pour en tripler la superficie et la porter à 120,000 pi. ca., ce qui représente un investissement d'un million et demi de dollars. Au début de 1970, la Compagnie a également doté l'usine de St-Damien d'un équipement additionnel d'une valeur de $750,000.



La police métropolitaine de Toronto met présentement à l'essai un nouveau feu clignotant de 10 pieds (perché sur le toit d'une voiture) avertissant les autres automobilistes qu'il y a eu accident. On croit que le nouveau dispositif préviendra les télescopages, surtout lorsqu'il y a brouillard.

ette semaine à CBXFT - canal 11

Voici quelques émissions à l'horaire de CBXFT que nous vous)résentons pour la semaine du 7 au 13 mars:

SAMEDI 7 mars

5H:30 -- L'UNIVERS DES SPORTS -
Cette semaine, l'émission dure une heure et demie, par exception, afin de permettre la présentation d'une partie de ballon sur glace entre deux excellentes équipes de l'Est du pays. Ce sport relativement inconnu, commence à connaître une certaine popularité un peu partout à travers le pays. L'émission PRENEZ LE VOLANT est annulée.

0H:30 -- LES COUCHE-TARD -
Sous ce titre, Jacques Normand et Claude Landré, deux fantaisistes de grande classe, vous propose une demi-heure d'humour inspirée de l'actualité et de personnages connus.

)IMANCHE 8 mars

7H:30 -- ZOOM -
L'animateur Yves Corbeil vous propose cette semaine une pléiade d'artistes du disque et du Music-Hall: Jacques Blanchet, Lucille Dumont, Claude Garden, Jennifer, Pierre Sénécal et Roger Whittaker. L'orchestre est sous la direction de Michel Brouillette. L'émission est signée: Maurice Dubois.

8H:30 -- LES BEAUX DIMANCHES -
La première partie de l'émission vous présente un remarquable documentaire de Jacques-Yves Cousteau. La célèbre équipe d'explorateurs sous-marins est à la recherche de trésors engloutis.
A la deuxième partie, les musicophiles entendront "Impromptu, Opus 70", un concert de musique du 19ème siècle, avec Fernande Chicocchio, mezzo-soprano, Gaston Germain, basse, Claude Savard, pianiste, Barbara Sandonato, Richard Beaty, danseurs, et les Grands Ballets Canadiens.

,UNDI 9 mars

9H:00 -- LES BELLES HISTOIRES -
Les Laloge sont acculés à la ruine. Leur maison est à vendre. Séraphin peut l'acheter, mais à quel prix? Le téléroman de Claude-Henri Grignon met en vedette Jean-Pierre Masson et Andrée Champagne.

0H:30 -- A LA SECONDE -
Jeu-questionnaire avec Jean-Pierre Coallier, animateur. Participants: Janette Bertrand, Andrée Champagne, Gilles Pellerin et Gratien Gélinas.
Invités: Denise Pelletier, Rolland Laroche, Michelle Tisseyre et Little Beaver.

IARDI 10 mars

5H:45 -- TECHNO-FLASH -
Digeste technologique conçu pour éveiller les enfants et les adultes à la recherche moderne. Cette semaine l'émission traite de beignes, de tricoteuses automatiques, de climatiseurs de maison, de phares d'auto, de bobines d'induction, de villebrequins d'avion et des prises de courant.

0H:30 -- MOI ET L'AUTRE -
Comédie avec Denise Filiatrault et Dominique Michel. Dominique a rendez-vous chez son médecin, mais elle a peur de s'y rendre parce qu'un dangereux criminel circule dans la ville.

IERCREDI 11 mars

1H:15 -- BOBINO -
Il fait très froid et Bobino est sorti sans ses cache-oreilles. Bobinette se déguise en docteur et prétend qu'il en a subi de fâcheux contrecoups. Egalement au programme plusieurs dessins animés.

)H:00 -- LES INCORRUPTIBLES -
"Le Pigeon d'Argile", pour avoir compromis le succès d'une importante transaction de drogue, Louis Diamond est sommé de se retirer à la campagne. Lorsque vient le temps de partager, il sort de sa retraite et réclame son dû.

EUDI 12 mars

3H:00 -- SACHA-SHOW -
Un spectacle d'une heure avec Sacha Distel comme animateur. Le célèbre chanteur et musicien accueille ce soir son ex-fiancée Brigitte Bardot; et le non moins célèbre Gilbert Bécaud.

)H:00 -- LA PART DU LION -
Une fois par mois cette émission remplace LE SEL DE LA SEMAINE. On y traite de questions d'ordre économique. Le sujet cette semaine: L'inflation. L'animateur est Pierre de Bellefeuille.

ENDREDI 13 mars

5H:45 -- TOUR DE TERRE -
Les sujets les plus divers et les plus universels traités pour les jeunes par Lise Lasalle et Jean Besré. Cette semaine il sera question des "Pôles".

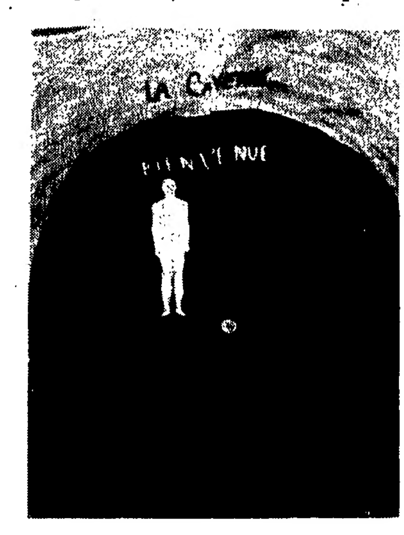
H:00 -- DONALD LAUTREC "CHAUD" -
Cette éblouissante émission de variétés nous parvient cette semaine de la Cité des Jeunes de Vaudreuil. L'animateur est le populaire chanteur Donald Lautrec, et il est entouré d'un excellent groupe de danseuses et de musiciens.

'Semaine française' à l'Académie

Le seize février a marqué l'ouverture officielle de la semaine française à l'Académie Assomption. Dès 8h.45, lundi matin, toutes les étudiantes et leurs professeurs se réunissaient au gymnase pour entendre la causerie d'ouverture de Soeur Carmel Joly, après quoi, Adèle Marraffa l'invita à poser le geste symbolique "du ruban coupé" qui déclanchait officiellement toute l'affaire.

Une campagne de publicité constamment activée par des affiches originales comiques et artistiques avait bien préparé les esprits et éveillé l'enthousiasme. Chaque jour de la semaine nous réservait une variété d'activités très intéressantes.

C'est lundi midi que les activités commencèrent pour de bon "Chez Antoine" et à "La Caverne". Ces deux discothèques sont vite devenues les lieux de rencontre préférés, où les filles pou-



vaient causer dans l'intimité tout en se désaltérant d'eau gazeuse, en écoutant nos chansonniers de prédilection ou encore en appréciant le décor plein d'imagination et moderne, oeuvre de nos dixièmes années. Pour les amatrices d'art et les admiratrices d'esthétique, la rue des trésors était un véritable petit paradis: dessins, peintures, portraits, mosaïques, pyrogravures y faisaient leurs délices.

Nos campagnes ont aussi su mettre en scène leurs nombreux talents. Un heureux décor de "Feu de Camp" créait une atmosphère favorable aux danses folkloriques, aux chants mimés, aux chansons à répondre et aux harmonies de nos violonistes. Le numéro SURPRISE de la douzième année ne manquait ni d'humour ni d'originalité.

Nous avons aussi découvert un groupe de journalistes en herbe. La publication d'un bulletin journalier, du petit journal L'Assommie en sont des preuves.

Notre semaine nous a favorisées de visiteurs spéciaux dans la personne de M. Philippe Lamoureux, de M. Jacques Boucher venu pour nous mettre au courant des émissions françaises du nouveau canal 11, et de Madame Madeleine Monod grande éveilleuse d'enthousiasme par sa causerie amusante et enrichissante.

Le clou de la semaine a sans doute été "le petit déjeuner" de vendredi matin. Petit déjeuner à la française aux croissants exquis, aux petits pains savoureux et délicats garnis de beurre et de confiture, de chocolat chaud et de café au lait. C'est assez rare que nous pouvons jouir de pareille aubaine.

(suite à la page 4)

Chevaliers de Colomb

Conseil LaVérendrye 1938

Nous saluons les Frères Leclerc et Turcotte, tous deux présentement hospitalisés mais en bonne voie de guérison.

*****

Nous vous rappelons que notre prochaine assemblée aura lieu le 10 mars prochain; l'ordre du jour est très intéressant alors venez en grand nombre.

*****

Dimanche le 22 mars, il y aura Initiation de nouveaux membres; le tout débutera par la communion générale à 9h.30 en l'église St-Joachim. Cordiale bienvenue à tous les Frères Chevaliers de venir y participer. La messe sera suivie du petit déjeuner à l'hôtel Mayfair, au coût minime de $1.25.

*****

Nous saluons le Frère Jos Nadeau, de retour d'un voyage en Californie.

*****

N'oubliez pas que nous vous invitons chaque samedi matin à notre salle du Centre St-Joachim; venez prendre un café avec nous et rencontrer vos amis.

DONNELLY

Les Dames Chrétiennes on organisé un Bingo le 22 février dernier à la Salle municipale et plusieurs prix en argent furent alors offerts. L'assistance était nombreuse et l'organisation fut un réel succès.

Pour leur part, les Chevaliers de Colomb ont organisé leur Bingo le 23, à la Salle municipale également. Les personnes de Donnelly qui remportèrent des prix furent: Mme Gilbert Gauthier, Mme Carol Maisonneuve, Mme J. Parent, Mme A. Mercier, Mme Michel Boucher, Mme Arthur Thibault, Mlle Edna Tanguay et M. Philippe Thibault. Félicitations à tous.

*****

Sont présentement hospitalisées: Mlle Luce Arcand et Mme Watt; meilleurs voeux de prompt rétablissement à toutes deux.

*****

M. et Mme Jos Labrecque sont revenus d'un voyage qu'ils avaient entrepris en Colombie-Britannique.

Mlle Pierrette Requier de l'Université de l'Alberta à Edmonton était de passage chez ses parents la semaine dernière.

*****

M. et Mme Denis Maisonneuve sont les heureux parents d'une fille, Rachelle, née le 9 février dernier.

M. et Mme Roland Requier sont les heureux parents d'un garçon, Marc, né le 16 février dernier.

Nos plus sincères félicitations aux heureux parents.

GIROUXVILLE

M. et Mme Emile Simoneau sont les heureux parents d'un fils né le 12 janvier et baptisé Joseph Charles Emile le 25 janvier; parrain et marraine, M. et Mme Charles Paradis, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Ray Cunningham sont les heureux parents d'une fille baptisée Marie Nicole le 25 janvier; parrain et marraine, M. et Mme Laurent Tessier, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Jean Dumont sont les heureux parents d'une fille née le 1er février et baptisée Dena Marie le 15; parrain et marraine, M. et Mme Jean Dufresne, grands-parents de l'enfant.

Toutes nos félicitations à ces familles heureuses.

*****

Nous n'oublions pas nos malades présentement hospitalisés: Mme Adolphe Lanctôt à McLennan et Mme Mariel Soucy, Mme Yakubowski et M. Hector Lamoureux à Edmonton ainsi que Mme Georges Duranleau à Peace River. Prompt rétablissement à tous.

*****

M. et Mme Aimé Anctil se sont rendus à Winnipeg assister au service de M. Roland Lauzé, frère de Mme Anctil, décédé le 6 février à l'âge de 63 ans. 14 jours plus tard décédait également à l'âge de 56 ans Mme Oscar Blackburn, soeur de Mme Anctil. Son service eut également lieu à Winnipeg.

Nos plus sincères sympathies à Mme Anctil, à son époux ainsi qu'à toute la famille éprouvée.

*****

Le 7 février fut célébré le mariage de Mlle Doreen Dumont, fille de M. et Mme Paul Dumont de Girouxville à M. Jean Langlois, fils de M. et Mme Gérard Langlois de Tangente. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R.P. Lucien Lafontaine. Après la cérémonie, il y eut réception à la Salle municipale suivie d'une soirée de danse. Plusieurs invités de l'extérieur étaient présents; notons en particulier la présence de M. et Mme Paul Beaupré de Bakersfield en Californie, grands-parents de la mariée. Mme Olivina Granger d'Edmonton, grand-mère du marié et M. et Mme Léonard Garneau de Auburn, Washington, oncle et tante de la mariée.

Les demoiselles d'honneur au mariage étaient Mlles Carmen Limoges et Elaine Papineau; elles étaient accompagnées de MM. Jacques et Roger Langlois. Après la réception, les mariés partirent en voyage à Edmonton, Banff et Jasper. Tous nos voeux de bonheur les accompagnent.

L'ombudsman est peu connu de ceux qui en auraient le plus besoin

QUEBEC - Les citoyens les plus susceptibles d'avoir recours aux services de l'ombudsman sont ceux qui ignorent le plus son existence et son rôle. Telle est la principale conclusion d'une enquête faite auprès des citoyens de l'Alberta où l'institution de l'ombudsman existe depuis 1967.

Le sondage ont en effet révélé que la publicité faite autour de l'ombudsman de l'Alberta n'a rejoint que les personnes qui possédaient déjà certaines connaissances sur le protecteur du citoyen et que ces personnes appartenaient surtout aux classes les plus instruites et les plus à l'aise de la population albertaine, c'est-à-dire celles les mieux équipées pour défendre leurs droits.

Ce sont les citoyens les moins fortunés et les moins instruits qui ignorent généralement tout de l'ombudsman et qui de la même façon, ignorent les mécanismes traditionnels qu'ils peuvent utiliser pour obtenir la réparation d'une injustice commise à leur endroit par l'administration gouvernementale.

Au Québec, l'Assemblée nationale a adopté la loi du protecteur du citoyen le 7 novembre 1968 et M. Louis Marceau est entré en fonction le 1er mai 1969.

L'Ombudsman du Québec doit présenter son rapport annuel vers la fin du mois de mars. Ce rapport doit normalement contenir le bilan de ses activités au cours de l'année et certaines recommandations concernant l'administration gouvernementale.

L'ombudsman de l'Alberta possède des pouvoirs semblables à celui du Québec. Le bilan de ses activités pour les années 1967 et 1968 révèle qu'il est incapable faute de juridiction, de donner suite à la majorité des plaintes portées à sa connaissance par des citoyens de cette province. A la fin de l'année 1968, l'ombudsman de l'Alberta avait complété l'étude de 593 dossiers et dans 250 cas il n'avait pas juridiction.

Seulement 157 cas ont été complètement réglés par l'Ombudsman, que la plainte soit justifiée ou non.

Les ministères les plus souvent impliqués dans une plainte portée à la connaissance de l'ombudsman de l'Alberta sont la santé, famille, bien-être, et la justice. Ce sont en somme les secteurs de l'administration gouvernementale le plus fréquemment en contact avec la population et notamment avec les citoyens socialement ou économiquement inférieurs.

L'expérience de l'ombudsman de l'Alberta démontre que ce sont les couches défavorisées de la société qui ignorent les recours qu'ils peuvent exercer contre l'administration pour obtenir justice et, à fortiori, celui de l'ombudsman. Il s'en suit qu'il est nécessaire que le bureau du protecteur du citoyen organise une intense campagne de publicité auprès de ceux qui ont davantage besoin de ses services. Si un tel effort n'est pas réalisé, estime-t-on en Alberta, l'institution de l'ombudsman deviendra stérile et tout à fait inutile.

Un cas célèbre -

L'ombudsman de l'Alberta a fait la manchette des journaux de cette province en 1968 quand il obtint la libération d'une personne qui avait été "détenue" pendant 22 ans dans une institution pour malades mentaux.

Le plaignant avait assassiné deux membres de sa famille en 1936. Il subit des traitements dans une institution pour malades mentaux pendant 8 ans, puis fut ramené devant un tribunal pour répondre à une accusation de meurtre; la cour l'acquitta pour le motif qu'il n'était pas sain d'esprit au moment de son délit. Il fut alors reconduit à l'institution pour malades mentaux et détenu dans cet endroit pendant 22 ans, bien que durant toute cette période il n'avait montré aucun signe de maladie mentale.

L'ombudsman fut saisi de l'affaire et obtint la libération de l'individu; puis, donnant suite à sa recommandation, le gouvernement de l'Alberta versa à l'individu une pension pour le reste de ses jours.

L'ombudsman de l'Alberta, M. McClellan, a adopté l'attitude suivante devant une plainte déposée devant lui: l'enquête qu'il effectue débute dans un climat de complète impartialité, puis quand il s'aperçoit que le grief est fondé, il devient véritablement l'avocat sans réserve du plaignant.

Cette philosophie est toutefois différente de celle de l'ombudsman du Nouveau-Brunswick qui en quête suivant le principe que le plaignant est présumé avoir raison jusqu'à ce que la preuve contraire soit faite. Il s'agit là, en fait, d'une façon de procéder qui tient compte du fait que les pouvoirs de l'administration gouvernementale sont démesurément grands par rapport à ceux du plaignant. En adoptant cette procédure, l'ombudsman du Nouveau-Brunswick place le fardeau de la preuve sur les épaules du plus fort, l'administration.

Nos enfants, moins brillants que ceux d'entan?

LONDRES - Si les enfants d'aujourd'hui pensent qu'ils sont plus intelligents que leurs parents et grands-parents ne l'étaient dans leur jeunesse, ils se trompent. C'est ce qui ressort de certaines statistiques effectuées par des éducateurs britanniques.

Dans un rapport, qui établit des comparaisons entre les notes scolaires d'aujourd'hui et celles d'il y a un demi-siècle, le professeur Cyril Burt a publié des tableaux montrant que les adolescents de 1914 avaient des notes de beaucoup plus élevées que les élèves d'aujourd'hui, et ce dans toutes les matières.

Ainsi, il a été établi que la moyenne d'intelligence en 1914 atteignait 100.3 contre 99.5 en 1965.

La moyenne de mémoire atteignait 100.4 en 1914 contre seulement 99.7 aujourd'hui.

La moyenne de compréhension atteignait 100.1 en 1914 contre 99.4 aujourd'hui.

En orthographe, la différence est encore plus grande: 102.8 contre 94.6 aujourd'hui. En arithmétique, 103.2 contre 96.5 aujourd'hui.

Une question vient alors à l'esprit: Comment se fait-il que, après 50 années qui ont contribué à un net progrès dans les méthodes éducationnelles et techniques et dans la psychologie de l'enfance, comment se fait-il que les enfants d'aujourd'hui n'obtiennent pas des résultats, sinon supérieurs au moins identiques?

Le professeur Burt, un homme de 87 ans, encore très vert, un des pionniers de la psychologie étudiante et de la statistique, a écrit à ce sujet, dans un journal irlandais qui touche à l'éducation:

"En dépit du grand pas en avant fait notamment dans le domaine social au cours des dernières 50 années et en dépit des progrès et de la simplification des méthodes éducationnelles, on s'aperçoit que le niveau du quotient intellectuel est loin d'avoir augmenté."

"Une comparaison sur des dissertations et des rédactions poursuit-il, révèle même des signes de nets déclins chez les jeunes d'aujourd'hui par rapport à leurs aînés de 1914."

Cependant, le professeur apporte à ces accusations des circonstances atténuantes.

En effet, selon lui, les adolescents d'aujourd'hui sont plus limités. Les dons naturels ne seraient pas suffisamment exploités et la qualité de l'instruction, même si les méthodes sont meilleures, n'est pas ce qu'elle était.

Enfin, il faut également considérer que les jeunes d'aujourd'hui ont, face à la vie intense qu'ils mènent, des problèmes que les générations antérieures n'ont pas connus.



Le Beatle John Lennon (version améliorée... cheveux coupés!) s'est trouvé un nouveau défenseur canadien. Il s'agit cette fois du premier ministre du Manitoba, M. Ed Schreyer (à droite) qui a catégoriquement rejeté une pétition signée par 19,000 Manitobains qui s'opposent à la venue de Lennon à un festival "rock" prévu pour le mois d'août, à Winnipeg.



Des travailleurs de l'usine Douglas Aircraft à Malton, en Ontario, mettent la dernière main au "colis" qu'ils expédient à Long Beach, en Californie: une aile de DC-10 mesurant 155 pieds de long et pesant 18,500 livres. On estime à $2,500,000.00 le coût total de l'aile.

Le Canada pourra augmenter ses ventes de blé à la G.-B.

LONDRES - La sécheresse en Australie et le gel en Union soviétique signifieront vraisemblablement des ventes accrues de blé canadien à la Grande-Bretagne cette année, a dit un porte-parole du ministère de l'Agriculture.

Le Canada est considéré comme le plus important producteur de blé du monde, blé de haute qualité dont se sert la Grande-Bretagne pour mélanger avec d'autres variétés dans la fabrication du pain. Cependant, des modifications dans les procédés de meunerie britanniques ont rendu plus facile l'utilisation de blé dur de qualité inférieure pour fins de mélange.

L'an dernier, pendant la vive concurrence qui s'est manifestée chez les exportateurs pour accaparer des marchés, la Grande-Bretagne a obtenu de grandes quantités de blé dur australien et du blé soviétique "South Kazakhstan" à des fins inférieurs que ceux du blé canadien No. 2 Manitoba.

La Grande-Bretagne a donc importé quelque 30,000,000 de boisseaux de l'Australie et environ 15,000,000 de boisseaux de l'URSS, y compris le South Kazakhstan et autres qualités inférieures.

A l'époque, les importations du Canada, fournisseur traditionnel, avaient fléchi à environ 50,000,000 de boisseaux par rapport à 65,000,000 de boisseaux l'année précédente.

Baisse -

Les autorités britanniques mettent en doute cette baisse, en précisant que le blé canadien importé de Rotterdam n'apparaissait pas dans les chiffres officiels comme venus du Canada.

Cependant, les autorités britanniques et canadiennes sont d'accord pour préciser qu'il y a eu effectivement baisse. Les autorités canadiennes ont été inquiétées par la concurrence russe, l'URSS n'étant pas membre de l'Accord international sur le blé, ce qui lui permet de demander le prix qui lui convient. Elles s'inquiètent également du prix du blé dur australien, d'une qualité relativement nouvelle, non comprise dans l'échelle des prix au moment de la signature de l'entente internationale.

Le porte-parole du ministère britannique de l'Agriculture dit qu'étant donné les difficultés de récolte en Australie et en URSS la quantité de blé dans ces deux pays a diminué. Il s'est dit d'avis que les meuneries britanniques importeront plus de blé No. 2 Manitoba du Canada.

Quand M. Otto Lang, ministre responsable du Conseil canadien du blé, s'est rendu à Londres il y a deux semaines, il a dit aux journalistes qu'il espérait voir les prix revenir graduellement au niveau convenu.

Les autorités britanniques et canadiennes à Londres disent que les importateurs se plaignent constamment des prix et voudraient les voir baisser dans le but d'augmenter leurs propres profits. La baisse des prix canadiens pourrait stimuler la partie canadienne du marché britannique, mais provoquerait probablement une nouvelle guerre de prix par d'autres exportateurs dont le résultat serait une lutte de grand style pour les marchés et la disparition de la stabilité.

Recyclage et éducation des Indiens et Métis

LAC LABICHE, Alta. - Un projet en voie de réalisation, chez les communautés indiennes et métis du nord de l'Alberta, passionne en ce moment la population de cette région. Il s'agit de New Start, un programme de recyclage et d'éducation des adultes.

Un grand nombre d'indigènes de la région commencent à réaliser grâce à ce programme qu'une instruction plus poussée est la clé qui mène à un emploi rémunérateur, à une vie confortable et à une place valable dans la société.

Le projet "Alberta New Start" est subventionné par le gouvernement fédéral. C'est essentiellement une corporation privée, dont le but est de diminuer la dépendance des Indiens et des Métis vis-à-vis du Bien-être social, et de faire de cette partie de la population des gens autonomes.

Ce programme a été conçu lors d'une conférence fédérale-provinciale, en juillet 1965. Il est dirigé par un conseil de cinq directeurs, dont l'un est un indigène. Ceux-ci sont chargés d'étudier les besoins des résidants des régions où la croissance économique est lente, à cause en grande partie de leur incapacité à s'adapter aux conditions de la société moderne industrielle.

Attaque à la pauvreté

On a d'abord décidé que le programme NewStart s'attaquerait à la pauvreté par le moyen de l'instruction. Bien que ce projet soit essentiellement relié aux recherches, on a pu élaborer des techniques utiles destinées à aider les économiquement faibles à s'aider eux-mêmes.

C'est ainsi que des centres de recyclage, installés dans des remorques mobiles, ont été créés au début de l'année dernière à Kikino, Fort Chipewyan, Janvier et Lac LaBiche. Les bureaux de la compagnie sont établis à Lac LaBiche à 100 milles au nord d'Edmonton.

Lorsqu'elle est admise à participer au programme NewStart, chaque famille reçoit un entraînement individuel. L'entraînement destiné aux hommes est divisé entre le recyclage académique et l'apprentissage des métiers comme le soudage, la menuiserie, la plomberie et la mécanique.

Les femmes, de leur côté, reçoivent des cours d'économie domestique, et on leur apprend de plus à soigner leur personne et à élever leur famille. Il y a actuellement 40 familles qui participent à ce programme, et 30 autres attendent qu'on puisse les y admettre.

Ce programme a démontré aux indigènes qu'ils peuvent conserver une grande partie de leur culture, tout en acceptant certains concepts des blancs. Cette prise de conscience est appuyée par une activité grandissante de la part de l'Association des Indiens, de la Société de communication des indigènes et de l'Association des Métis.

Participation

Le programme NewStart a nécessité l'embauche de conseillers communautaires: six des sept conseillers engagés sont eux-mêmes des indigènes. Ils ont la responsabilité de recruter des élèves, de suivre leurs progrès et de façon générale d'aider les groupes qui participent au programme.

Dans un mémoire préparé pour l'Université de l'Alberta, les responsables de NewStart ont déclaré qu'une portion substantielle de la population n'a pas pu bénéficier des occasions mises à la disposition de la plupart des Canadiens de participer au développement économique et social.

Bien que ce programme doive en principe se terminer le 21 mars 1971, il semble qu'un mouvement soit en voie de formation parmi la population indigène afin d'essayer de le maintenir en existence indéfiniment.

Dans un mémoire sur la pauvreté, l'Institut Vanier dénonce la discrimination

OTTAWA - La politique de discrimination pratiquée par les grandes institutions empêche les pauvres d'améliorer leur sort.

C'est ce qu'affirme l'Institut Vanier de la famille, dans un mémoire soumis au comité du Sénat sur la pauvreté.

L'Institut Vanier, créé en 1965 pour effectuer des recherches sur les problèmes de la famille, estime que pour combattre efficacement la pauvreté, il faudrait créer des emplois en assurant la croissance économique.

Il est vrai que les autorités à tous les échelons s'efforcent de soulager la misère des pauvres, mais, faute de coordination, les résultats sont faibles.

Une étude en profondeur devrait être faite de la politique et des structures de tous les organismes qui ont des rapports avec les pauvres afin de déterminer dans quelle mesure leur action empêche les pauvres de sortir de leur état et de gagner leur subsistance en utilisant au maximum leurs possibilités.

Le mémoire souligne que des discriminations sont pratiquées contre les pauvres sur le marché du travail et celui de la consommation, par les organismes du crédit à la consommation et les services de santé, d'éducation et de logement, pour ne rien dire de l'appareil judiciaire, du régime fiscal et des réseaux de l'information.

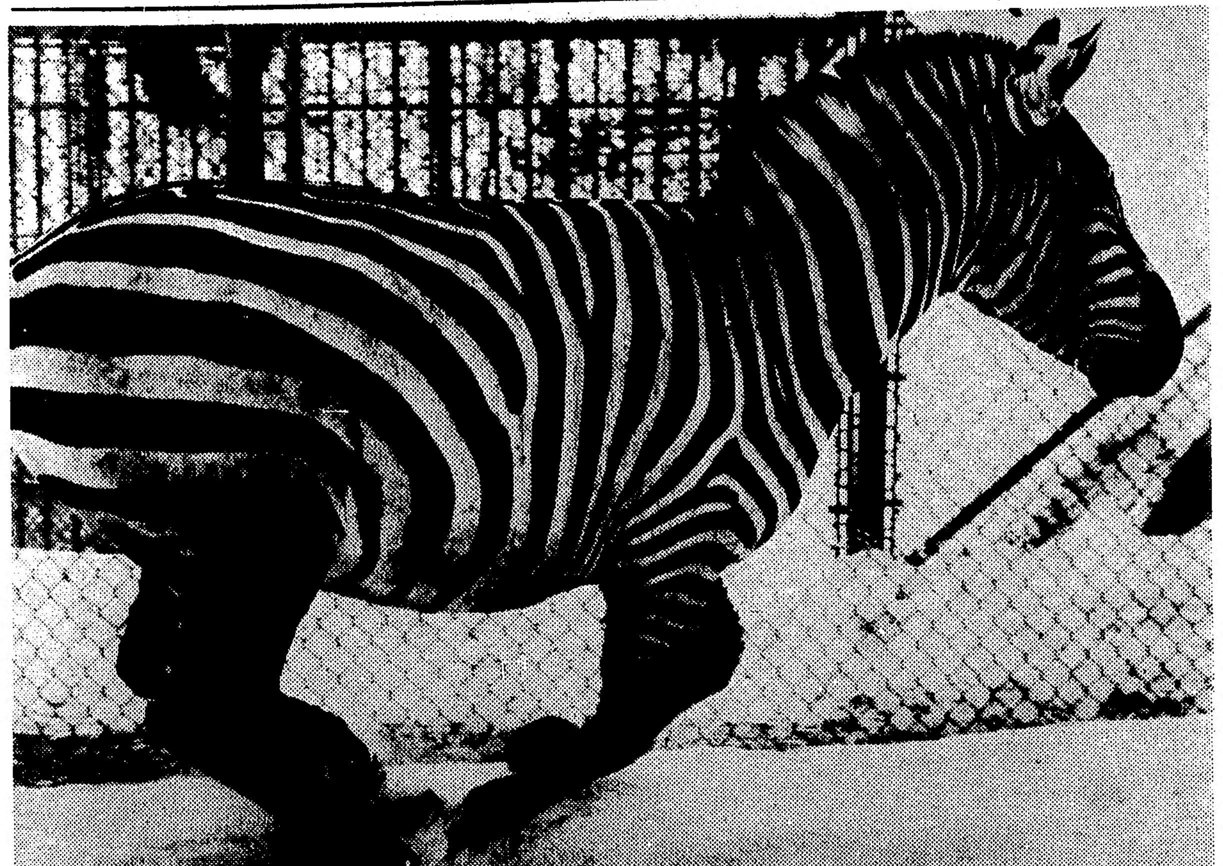
L'Institut Vanier est persuadé que l'impossibilité de trouver un emploi régulier, avec une rémunération suffisante pour permettre à la famille d'un travailleur d'assurer décemment sa subsistance, constitue la discrimination la plus criante. Il faudrait donc donner du travail à ceux qui désirent travailler.

Parmi les recommandations faites par l'Institut Vanier, on peut noter les suivantes:

-Garantie d'un revenu lié aux fluctuations du coût de la vie.

-Etude minutieuse d'une politique de sécurité sociale qui ferait l'objet d'un livre blanc et qui mettrait un terme à toute discrimination.

Le mémoire ajoute qu'une étude similaire devrait être faite de la politique fiscale, afin d'éliminer toute mesure susceptible de peser indûment sur les économiquement faibles.



Né en Afrique et maintenant forcé de vivre au Canada avec des températures sous-zéro (dehors et en pyjamas à part ça!), il n'est pas étonnant que ce zèbre ait décidé de courir à toute allure pour se réchauffer un peu.



S'il est vrai que le Sasquatch existe, on peut dire qu'il a de grands pieds comme le démontre ici René Dahinden qui tient un moulage en plâtre d'un pied "sasquatchien". Dahinden espère bien voir un jour l'une de ces créatures afin de lui attacher un mini-transmetteur qui lui permettra ensuite de le suivre à volonté. En attendant... attendons!

Les jeunes devraient être davantage informés sur les drogues et leurs dangers

HALIFAX - Il est urgent d'organiser un enseignement sur l'usage de la marijuana et des autres drogues illégales, ont déclaré ces jours derniers les témoins devant la commission LeDain sur l'usage non médical des drogues.

La commission, créée en mai d'après la recommandation du ministre fédéral de la santé, M. John Munro, a entendu les témoignages d'hommes de sciences et de professeurs d'université. L'auditoire comprenant plusieurs jeunes.

Au cours d'une des scéances, le Dr Mark Segal, pharmacologiste, le professeur H. D. Beach, psychologue, et M. Ronald K. Siegel, du laboratoire de pharmacologie, tous de l'université Dalhousie, ont soumis des mémoires à la commission.

Sans préconiser la légalisation des drogues non médicales, M. Beach a suggéré qu'elles ne dépendent plus du Code pénal, mais qu'elles passent sous l'autorité de la loi sur les aliments et drogues.

Une recherche s'impose dans ce domaine, a souligné M. Beach, et il est à peu près impossible de faire des progrès en recherche, en éducation et en communication "tant que ces drogues sont classées parmi les narcotiques puissants".

Quatre recommandations -

De son côté, M. Siegel a présenté à la commission les conclusions de ses études sur les effets de la marijuana. Selon lui, "l'expérience psychédélique peut être saine et humaine" et la commission ne peut l'ignorer. Chacun "a droit à une expérience psychédélique", a-t-il affirmé.

M. Siegel a formulé quatre recommandations aux cinq commissions:

- Eduquer la population sur le contrôle des expériences psychédéliques;
- Reconnaître l'usage des drogues psychédéliques, non pas comme une fuite de la réalité, mais comme une recherche de l'épanouissement:
- La création d'un psychédélisme "sûr";
- La création d'un conseil d'experts chargé d'établir une politique de distribution, de contrôle et d'éducation.

De son côté, M. Paul Whitehead, sociologue à Dalhousie, a déclaré que la population devrait être plus informée sur les drogues et leurs dangers.

Selon une étude faite par M. Whitehead, sur 12,500 usagers de la drogue à Montréal, Toronto et Halifax, 30 pour cent des anciens partisans de la marijuana avaient adopté le LSD et "cette tendance semble s'accentuer".

Eau salée découverte bien au-dessus du niveau de la mer

OTTAWA - Une équipe du Conseil de la recherche du ministère de la Défense a découvert trois lacs situés bien au-dessus du niveau de la mer dans la partie nord de l'île Ellesmere. Ces lacs se composent d'une couche d'eau de mer par le fond et d'une couche d'eau douce à la surface.

Dans un premier rapport, l'équipe est d'avis que l'eau de mer, plus lourde, a été contenue dans les lacs par des glaciers, il y a des centaines de milliers d'années.

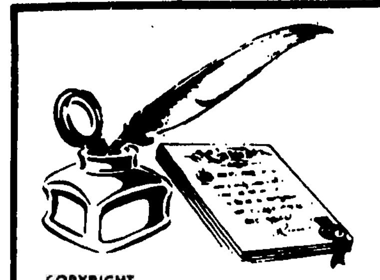
Ces trois lacs sont à quelque 450 milles du Pôle Nord.

L'équipe, comprenant Geoffrey Hattersley-Smith, Harold Serson et J.-E. Keys, avait entrepris cette expédition l'été dernier; c'était une de quelque 15 expéditions effectuées à Ellesmere et dans trois de ces lacs avait rencontré le même phénomène.

L'équipe signale également que dans la partie nord d'Ellesmere, le sol s'est hissé d'environ 125 pieds au cours des 7,200 dernières années.

Un des lacs renfermant de l'eau salée est à environ 70... pieds au-dessus du niveau de la mer.

L'équipe a recueilli des échantillons de l'eau de mer ainsi emprisonnée afin d'en faire des analyses radiochimiques.



C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

Les reçus et la loi

Quelques questions, cette semaine, au sujet des reçus que l'on donne en échange de paiements en argent.

Q. - Je devais une certaine somme d'argent à un ami et la lui ai remise, en oubliant toutefois de lui demander un reçu. Voilà que maintenant il me réclame cette somme une deuxième fois.

Q. - Je devais $1,500.00 à un commerçant. Il s'est cependant mis d'accord pour accepter un paiement de $1,000.00 comptant et m'a donné un reçu sur lequel il est indiqué "reçu pour paiement complet". Il menace maintenant de me poursuivre pour recouvrer l'autre $500.00.

Q. - Je devais $400.00 et, après entente, ai payé $350.00 pour effacer toute cette dette. Je n'ai cependant qu'un reçu de $350.00. Puis-je être poursuivi pour le recouvrement de la balance?

R. - La réponse est la même dans ces trois cas: ne versez plus un seul sou! Et si l'on vous poursuit, allez-y, défendez-vous. Nous ne croyons pas que le débiteur irait jusqu'à vous poursuivre mais s'il le faisait, ce serait alors tout simplement votre parole contre la sienne. Le juge est généralement un expert à faire en sorte que ce soit la vérité "qui sorte du sac". Quant à la loi, elle cherche plus loin que des documents écrits - des reçus par exemple - pour déterminer la véritable somme qui a été versée et s'il y ›u pas de dette qui subsiste.

Q. - L'avocat d'une succession m'a fait parvenir un long document que je devais signer et qui me permettrait de toucher ma part de cette succession. J'ai par la suite reçu un accusé réception de ce document signé... mais aucun argent de la succession!

R. - L'avocat a tout simplement suivi la procédure normale dans de pareils cas et vous recevrez l'argent qui vous est dû, tôt ou tard, lorsqu'il aura réglé tous les problèmes de cette succession. Si toutefois vous avez des doutes, vous pouvez toujours lui écrire une lettre dans laquelle vous mentionnez que vous ne le libérez de ses obligations - donc que votre signature sur le document est bonne - qu'en autant et au moment où vous recevrez ce qui vous est dû. L'autre alternative que vous auriez pu adopter aurait été de vous rendre personnellement au bureau de l'avocat et de ne signer qu'au moment où il vous remettrait l'argent; cela est cependant peu pratique et souvent impossible à cause des distances, etc.

Q. - J'ai signé la décharge d'une réclamation que j'avais contre quelqu'un avec l'entente que je recevrais le paiement requis. On m'a toutefois offert un chèque mais c'est du comptant que je voudrais. Qu'arrivera-t-il si j'accepte le chèque et qu'il n'est pas bon?

R. - Prenez le chèque. S'il n'est pas bon, comme vous dites, (et en présumant que la décharge que vous avez signée contient un accusé de réception) toute l'affaire s'en trouvera annullée et votre réclamation redeviendra valide. De toute façon, il vous est toujours possible d'intenter une action si le chèque est sans provisions ou faux.

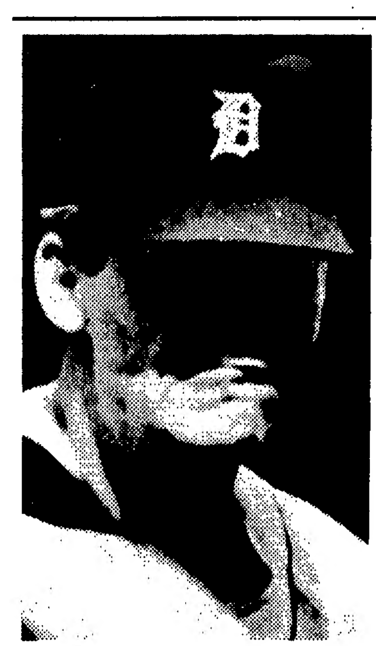
Q. - Un client qui nous avait acheté des matériaux de construction nous a payé et nous lui avons donné un reçu. Le même client est cependant revenu un peu plus tard nous disant qu'il avait perdu ce reçu et qu'il lui en faudrait un autre pour prouver à son client à lui (notre homme était une sorte d'entrepreneur en bâtiment) qu'il avait bien payé pour les matériaux utilisés dans la construction de sa maison. L'homme nous doit cependant encore de l'argent pour d'autres achats qu'il a faits chez nous et nous avons peur qu'il affirme nous avoir payé deux fois et nous lui donnons le deuxième reçu qu'il nous demande. Que faire?

R. - Donnez-lui son deuxième reçu mais ajoutez'y l'inscription "reçu en duplicata".

Le Chapelet à CHFA

MARS

5 - Paroisse St-Louis, Bonnyville.
6 - Les employés de l'hôpital Sacré-Coeur, McLennan.
7 - Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
9 - Famille de Mme Lilianne Johnson, Falher.
10 - Hockey.
11 - Famille Oliva Landry, Falher.
12 - Paroisse St-Jean de Brébeuf, Mallaig.
13 - Paroisse Cathédrale de St-Paul.
14 - Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.



Trois prises? Denny McLain des Tigres de Detroit - le premier lanceur à gagner 30 parties en une saison au cours des 35 dernières années - a récemment été suspendu indéfiniment pour présumée participation à un réseau de pègre. Est-ce une troisième prise contre le jeune athlète de 25 ans ou aura-t-il une autre chance?

La Sécurité Familiale souhaite BONNE FETE à ses membres suivants:

VENDREDI, 6 mars
M. Maurice Beauchamp, Donnelly.
M. Ernest Bisson, Grand Centre.
R.P. Albert Bouchard, o.m.i., Girouxville.
M. Victor Boucher, High Level.
M. Joseph Dancause, Guy.
M. Tharcis Forestier, Edmonton.
M. Benoit Jacques, St-Paul.
Mlle Carole Lord, Edmonton.
M. Roger Morin, Edmonton.

M. Paul Robert, St-Isidore.
Mme Lydia Roy, Edmonton.
Sr Laurence Gaumont, F.J., Edmonton.

SAMEDI, 7 mars
M. Elphège Benoit, Girouxville.
M. Robert Champagne, St-Paul.
M. Paul Emile Côté, Falher.
M. Philippe Desbiens, Marie-Reine.
R.F. Marcel Ethier, o.m.i., Falher.
M. André Gendron, High Level.
M. Henri Hétu, Edmonton.
M. Alfred Labrecque, Spirit River.
M. Adrien Langlois, Tangente.
M. Armand Poulin, Hinton.
M. Henry Ringuette, Vimy.

DIMANCHE, 8 mars
Mlle Nicole Boulet, Guy.
Sr Laura Chalut, s.c.e., Tisdale.
Mme Irène Chartrand, Edmonton.
M. Dennis Godin, McLennan.
M. Lucien L'Heureux, Edmonton.
M. Armand Marcoux, St-Paul.
M. Jacques Noël, Guy.
M. Léon St-Arnault, Mallaig.

LUNDI, 9 mars
M. Albert Dubuc, Vegreville.
M. Georges Lajoie, Thérien.
M. Urgel Leroux, Kelowna.

MARDI, 10 mars
M. Jean-Paul Brosseau, Edmonton.
M. Hubert Piché, Edmonton.

MERCREDI, 11 mars
Mme Gabrielle Bérubé, Beaumont.
M. Gabriel Boucher, Donnelly.
M. Paul-Emile Brochu, Morinville.
R.P. Jean Marsan, o.m.i., Falher.

JEUDI, 12 mars
M. l'abbé Léonard Derome, Jarvis.
Dr Joseph Moreau, Edmonton.
Sr Catherine Côté, c.s.c., Fort Kent.
Sr Tarcienne Meunier, F.J., Whitecourt.

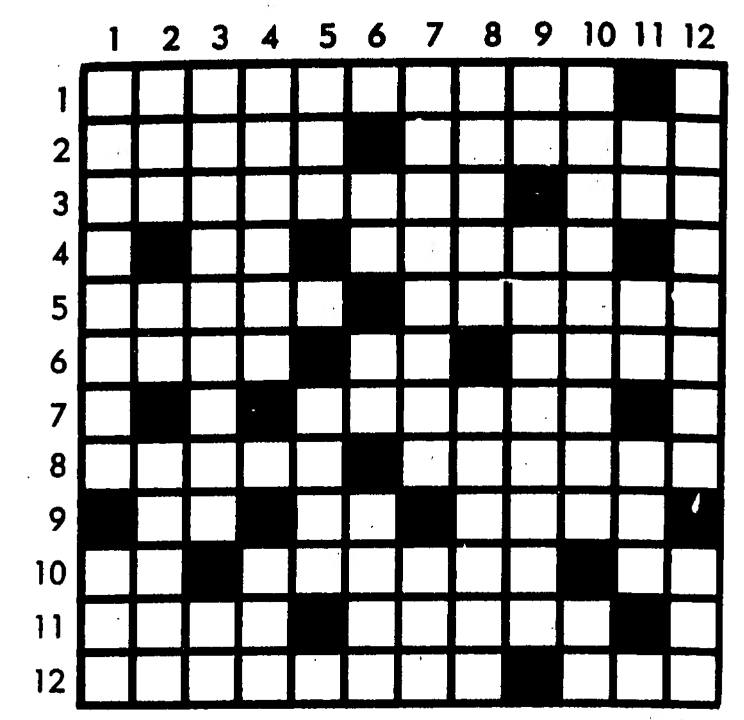
Hausse de 6.3 p. 100 des ventes au détail

OTTAWA - Les marchands détaillants du Canada ont vendu pour $2,893,128,000 en décembre, soit 79 p. 100 de plus qu'en décembre 1968.

Pour toute l'année 1969, selon le Bureau fédéral de la statistique, ces ventes se sont élevées à $27,065,253,000, ce qui représente une augmentation de 6.3 p. 100 par rapport à 1968.

Toutes les provinces ont bénéficié de ces augmentations, sauf la Saskatchewan qui a connu une baisse de 1.7 p.100. Les plus fortes hausses ont été signalées dans l'Ile du Prince Edouard.

Les Mots croisés du *franco-albertain*



HORIZONTAL -
1 - Etat final du relief des vallées très évasées.
2 - Lieu couvert où se déroulent des compétitions sportives - Ministre d'une religion.
3 - Manteau de débris résultant de la fragmentation des roches sous-jacentes - Rue, lettres inversées.
4 - Art. contracté - Mineur, en anglais.
5 - Tout animal autre que l'homme, pl. - Du verbe teinter.
6 - Faire quelque chose, s'occuper - Obtenu - Adj. poss.
7 - Revêtement que l'on étend sur la surface d'un corps.
8 - Lassitude morale - A l'égard de:
9 - Charpente du corps humain - Note de musique - Se suivent dans dièse.
10 - Abrév. anglaise de Monsieur - Petit et joli, mignon - Le premier en son genre.
11 - Avec qui on est liée d'une affection réciproque - Le premier-né, pl.
12 - Lieux d'aisances - Adresse.

VERTICAL -
1 - Partie d'une comédie grecque où l'auteur parlait en son propre nom aux spectateurs - Contraire au bien.
2 - Epoque - Symb. du germanium, inversé - Prénom féminin.
3 - Action de nier, pl. - Pron. neutre anglais.
4 - Débarasser les étoffes - Carcasses sur laquelle repose un navire en construction.
5 - Pieu aiguisé par un bout - Autre nom de l'Irlande.
6 - Se suivent dans rime - Dans - Action de s'élancer.
7 - Disposition naturelle - Substance qui se dépose dans le vin.
8 - Prénom féminin - Conformités d'efforts et de pensées.
9 - Négation - Etat d'une personne oisive.
10 - Durées qui n'ont ni commencement ni fin - Adj. poss.
11 - Petit ruisseau - Equerre - Roue à gorge d'une poulie.
12 - Affirmation solennelle d'une personne, pl. - Terme au tennis.

SOLUTION EN PAGE 15

PLEINS FEUX SUR CHFA Du 5 au 11

UN HOMME VOUS ECOUTE:
A 6h. 45 du lundi au vendredi. Le 5 mars, le docteur Cloutier parlera d'éducation sexuelle et du travail féminin. Le 6 mars, il fera des commentaires sur la contraception.

SI FEMME SAVAIT:
L'histoire de l'éducation se poursuit avec Mme Arlette Joffe-Nicodème, professeur à la Faculté des Sciences de l'éducation de l'université de Montréal.

HORIZONS:
A 11h. 30 p.m., jeudi le 5 mars: Hommage à René Crevel. Participeront à l'émission, MM. Pierre Barbier, Stanislas Fumet, Luc Estand et Hubert Juin.

RECITAL DU RESEAU:
A 11h.30 p.m., vendredi le 6 mars. ARTISTES INVITES: Arthur Girouard, flûtiste; au piano: Denise Thellab.
Au programme: Une sonate de Bach et 2 sonates de Vivaldi.

DOCUMENTS:
A 10h. 30 p.m., vendredi le 6 mars. Le langage poétique d'aujourd'hui avec Georges Emmanuel Clancier et Vera Feyder.

MINITORIAL:
Tous les lundis à 12h. 45 dans le cadre de "Douze à la Une". Brève causerie de 5 minutes sur un sujet choisi par l'auteur. Les auditeurs sont invités à y participer en nous faisant part du sujet qu'ils aimeraient traiter et en venant bavarder avec nous sur ce sujet.

PAS COMME LES AUTRES:
A 11h. 55 du lundi au vendredi. Selon le zodiaque, c'est le mois des Poissons. Vous connaîtrez les poissons sous tous leurs aspects en écoutant "Pas comme les Autres" qui sera animé par Micheline Lamarre et Jean François Cloutier.

Les 8 erreurs...

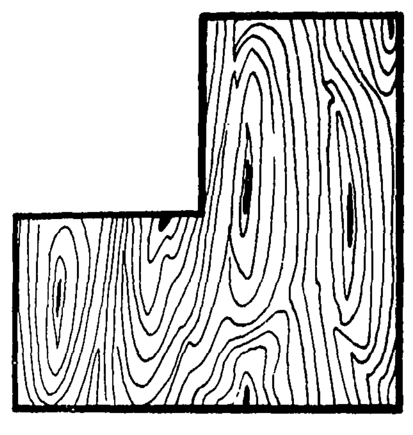
1. L'homme a plus de cheveux;
2. Le bas du tonneau est plus nettement dessiné;
3. Un clou de plus sur le sol;
4. Le pantalon de l'homme monte plus haut;
5. La scie est plus longue;
6. Les oreilles du chien sont plus longues;
7. Chaussure gauche de l'homme;
8. Une feuille à la plus haute fleur du milieu.

FLAIRETOUT

Il y a eu sans doute un autre ouvre-boîte dans la maison. La boîte qui sortait de la boîte à ordures ne peut avoir été ouverte avec l'ouvre-boîte trouvé. Celui-ci laisse un rebord lisse. Vu le rebord carnelé, la boîte a dû avoir été ouverte par un ouvre-boîte à main.

CASSE-TETE

SOLUTION A LA PAGE 15



Je vous ai demandé un jour de partager une planche en quatre morceaux identiques. Il s'agit aujourd'hui d'en faire 16 morceaux, tous de forme et de grandeur égales.



Nous avons déjà de bien gros problèmes de pollution de l'air mais imaginez un peu ce que ce pourrait être si les locomotives à vapeur étaient encore couramment utilisées dans les grands centres. Le "6218" du Canadien National est la dernière locomotive du genre utilisée encore (occasionnellement).

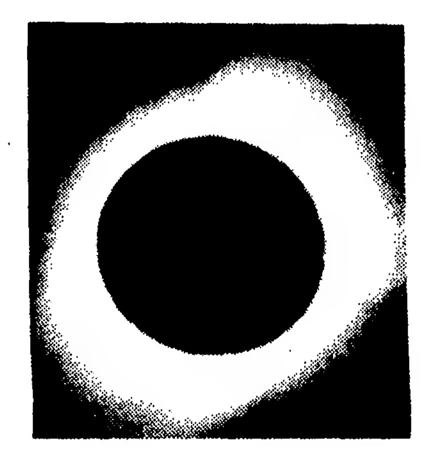
Monument de Riel à Winnipeg

WINNIPEG - La décision d'ériger un monument au célèbre chef métis Louis Riel sur les terrains de la Législature provinciale, a été annoncée par le gouvernement du Manitoba.

Les oeuvres seront jugées par un panel composé de cinq juges dont le juge en chef C. Rhodes Smith de la Cour d'Appel du Manitoba, M. Jean Allard, député néo-démocrate de Ruperstland à la Législature, M. Jack Herbert, directeur du Musée de l'Homme et de la Nature du Manitoba, le Dr Ferdinand Eckhardt, directeur de la Galerie d'Art de Winnipeg et M. S.M. Simms, directeur des services architecturaux du gouvernement provincial.

Eclipse totale, le 7 mars

La couronne flamboyante du soleil déborde du disque noir de la lune au moment d'une éclipse totale de l'astre du jour, ainsi qu'en témoigne cette photographie prise du somment du mont Cadillac, à Bar Harbor, Mine, en juillet 1963. L'éclipse totale avait alors duré 59 secondes. Le 7 mars, il y aura une autre éclipse totale du soleil qui projettera sur la terre une ombre de cent milles de largeur, à travers le Pacifique, le Mexique, l'est des Etats-Unis, la Nouvelle-Ecosse, Terre-Neuve et l'Atlantique nord. Il n'y aura pas d'autre éclipse totale de soleil visible en Amérique du Nord avant le prochain siècle. C'est pour cette raison que les savants auront recours à tous les moyens, y compris les avions à réaction, les fusées et les satellites, pour suivre l'ombre le plus longtemps possible et faire une abondante moisson des renseignements de toutes sortes sur la composition de la couronne solaire. L'éclipse se manifestera, du moins partiellement, dans toute l'Amérique du Nord, en Amérique centrale, et dans la partie nord-ouest de l'Amérique du Sud. L'ombre commencera à s'étendre sur la terre à 300 milles au sud-est de Mexico, à 11h.30 (heure normale du



Centre). Elle passera sur la côte est de la Nouvelle-Ecosse entre 14h.53 et 14h.58 (heure de l'Atlantique) et sur Terre-Neuve à 15h.31 (heure de T.-N.) La durée de l'éclipse sera de 2,2 minutes à Halifax. La durée de l'ombre sur la terre sera de trois heures et six minutes. Les savants rappellent que regarder une éclipse de soleil endommage la rétine de l'oeil et peut même rendre aveugle.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au Chef, Services Financiers et Administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta, et portant sur l'enveloppe la mention "DEBLAYAGE DU DROIT DE PASSAGE, ROUTE DEMPSTER, Mille 330 au Mille 365, FORT McPHERSON - ARCTIC RED RIVER, T. N.-O." seront reçues jusqu'à 11:30 A.M. (H.N.R.) LE 17 MARS 1970.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada: 10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta; 10025 - 106e rue, 9e Etage, Edifice Baker Centre, EDMONTON, Alberta; 400 Edifice des Douanes, 11e avenue et 1ère rue s.-e., CALGARY, Alberta; 1110 ouest rue Georgia, VANCOUVER, C.-B. et ils peuvent être examinés à nos bureaux régionaux à SASKATOON, REGINA et WINNIPEG; aux bureaux du Ministère à YELLOWKNIFE, HAY RIVER, FORT SMITH et INUVIK, T. N.-O. et à l'Industrial Construction Centre, VANCOUVER, C.-B.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le *Ministère et qui seront* accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

G. Ian Cameron,
Chef des Services financiers et administratifs.
ED-606

Que valent les garanties des fabricants?

La plupart des garanties écrites, même les meilleures, sur un produit que vous achetez sont rédigées de manière à protéger le vendeur et le fabricant et non le client.

Pour vous, acheteur, la garantie c'est l'engagement que prend le fournisseur de vous dédommager si son produit est impropre à l'usage auquel il est destiné. De fait, nombreuses sont les entreprises qui en usent ainsi. N'oubliez pas, toutefois, que les certificats qu'elles vous donnent visent éventuellement à définir et à "limiter" leurs obligations à votre égard.

C'est pourquoi les fabricants qui vous délivrent des certificats de garantie les rédigent, en général, de façon à se mettre à l'abri d'actions en justice. Ils procèdent de deux façons:

Soit qu'ils déclinent expressément certaines responsabilités en déclarant: "Le présent certificat tient lieu de toute autre garantie expresse ou implicite."

Soit qu'ils limitent l'étendue de la réparation à laquelle ils s'obligent et fixent un terme à cette obligation. Ainsi, en règle générale, ils ne s'engagent qu'à réparer ou à remplacer une pièce défectueuse déterminée, ce qui fait que vous n'avez pas droit à un nouvel appareil ni à un remboursement.

Ces garanties partielles sont parfois sans grande valeur. A quoi bon, en effet, obtenir le remplacement d'une pièce qui vaut $1 s'il vous faut en donner $7 à un réparateur? Est-ce la peine, par exemple, de dépenser une somme de $35 à $40 en main-d'oeuvre pour une machine à laver qui a déjà plusieurs années d'existence?

Une autre question se pose: qui est responsable de l'exécution de la garantie? Le fabricant peut en reléguer la charge à ses détaillants, à des grossistes, à des sociétés d'entretien indépendantes ou à des services de réparations à l'usine productrice. Il peut vous arriver, ayant acheté un appareil à un détaillant voisin de votre domicile, d'être obligé de le transporter à l'autre bout de la ville pour le faire remettre en état. Et si le fabricant exerce sur l'entreprise de réparation un contrôle insuffisant, voire pas de contrôle du tout, vous risquez par surcroît d'être mal servi.

Il semble qu'on se rende compte un peu partout qu'il est nécessaire d'améliorer la situation. Mais cela ne doit pas vous dispenser de prendre toutes les précautions possibles pour protéger vos droits, comme d'exiger de lire la garantie avant d'acheter, d'en examiner l'étendue - ou le peu d'étendue - et la protection qu'elle vous donne, de faire consigner par écrit les avantages supplémentaires qu'on vous offre et enfin de faire mettre le montant de l'achat sur votre compte. Vous aurez ainsi 30 jours pour payer la facture et, pendant ce délai, vous serez mieux placé pour obliger le vendeur à rectifier une installation mal faite ou à reprendre un article endommagé ou défectueux.



Le Prince Philip aime bien dire sa façon de penser... Selon sa dernière déclaration, il se pourrait que la nation britannique devienne "anti-sexuelle" si rien n'est fait pour enrayer l'explosion démographique. Selon lui, il a été prouvé à l'aide de rats que la surpopulation développait des réactions anti-sexuelles "et il n'y a pas de raison pour croire que la même chose n'arrivera pas chez les humains".

PAIN AU FROMAGE

La prochaine fois que vous cuirez du pain maison, donnez un goût de noix à votre pain en ajoutant du fromage.

- 1 enveloppe de levure granulée
- 3/4 tasse d'eau tiède
- 1 c. à thé de sucre granulé
- 1 c. à table de beurre ou margarine
- 1 tasse de lait
- 2 c. à table de sucre
- 2 c. à thé de sel
- 6 tasses de farine tout usage, tamisée
- 2 tasses de fromage râpé (8 oz.)

Dissoudre 1 c. à thé de sucre dans 1/2 tasse d'eau tiède. Ajouter la levure. Laisser reposer 10 minutes et ensuite brasser avec une fourchette. Faire frémir le lait avec le beurre ou la margarine. Verser dans un grand bol; ajouter le sucre et le sel Laisser tiédir. Ajouter le mélange de levure. Ajouter en battant 3 tasses de farine, le fromage râpé et le reste de l'eau tiède. Incorporer le reste de la farine en travaillant la pâte avec votre main dans un mouvement de rotation. Placer la pâte sur une surface enfarinée et pétrir durant 8 à 10 minutes jusqu'à ce qu'elle devienne élastique et lisse. Façonner en une boule lisse; déposer dans un bol graissé de 2 pintes et tourner la pâte pour que la surface soit graissée. Couvrir avec un papier ciré graissé et une serviette humide. Laisser lever au double du volume (1 à 1-1/2 heure). Abaisser la pâte et diviser en deux pour faire 2 pains. Placer dans des plats à four graissés de 1-1/2 pinte ou dans des moules de terre cuite. Graisser le dessus, couvrir d'une serviette humide et laisser lever au double du volume. Cuire dans un four préalablement chauffé à 375 degrés F. durant 45 à 50 minutes. Quand la cuisson sera terminée, le pain donnera un son de vide en le frappant avec les jointures. Refroidir sur une grille durant 10 minutes. Démouler. Servir chaud ou laisser refroidir.

OU BIEN

Cette recette donnera 24 petits pains; cuire à 375 degrés F. durant 20 à 25 minutes.



88 p.c. des femmes préfèrent la mini-jupe à la maxi ou à la midi

88 p.c. des femmes seraient en faveur de la mini-jupe selon un sondage effectué récemment par le New York Daily News auprès de femmes de tous les âges, rapporte une nouvelle de la Presse associée. Quant aux hommes, on peut affirmer, sans grand risque de se tromper, que dans une proportion encore plus élevée, ils favorisent la jupe courte.

Une blague circule présentement à travers le Canada, rapporte une dépêche la Presse canadienne: on dit que les chauffeurs d'autobus conservent le plancher de leurs véhicules propre en demandant aux femmes vêtues de "maxi" d'avance jusqu'à l'arrière.

La femme qui porte un maxi doit être prête à affronter ce genre de plaisanteries de même que les divers inconvénients que constituent les escaliers mobiles, la gadoue, les factures de nettoyage à sec, et... les rires incontrôlés de jeunes et de moins jeunes.

Une journaliste a provoqué récemment une crise de fou rire chez les enfants esquimaux à son arrivée dans les Territoires du Nord-Ouest pour un reportage. Les enfants n'avaient jamais vu un maxi et ont trouvé ce vêtement du plus haut comique.

On signale par ailleurs qu'un magasin de Toronto a vendu environ 800 capotes militaires à $12.96 chacune à des adolescents, garçons et filles, qui les portent comme maxis.

Les avantages et les inconvénients du maxi -

Selon une jeune fille de Québec, grâce à son manteau maxi, elle a appris à "marcher comme une dame".

"Comme je dois faire des petits pas pour ne pas m'empêtrer et tomber, le maxi m'oblige à avoir une démarche plus féminine."

Par contre, un couturier de Montréal déclare qu'après avoir trébuché à cause de son maxi et s'être blessé à une cheville, il a décidé de créer des maxis plus courts pour les hommes.

Dans un magasin à rayons de Toronto, on peut lire: "Nous adorons les maxis, mais nos escaliers mobiles ne les aiment pas".

Quant aux teinturiers, ils font des affaires d'or avec les vêtements maxi, surtout, à cette époque-ci de l'année où la neige fond, où il y a beaucoup de calcium et de boue dans les rues.

Un nettoyeur à sec de Toronto dit demander $2 pour nettoyer un manteau ordinaire et $3.25 pour un maxi parce que, affirme-t-il, il faut deux personnes pour presser ce dernier.

Si on consulte les marchands, ils vous disent adorer le maxi. Mais n'allez pas vous y tromper: il ne s'agit pas d'une question d'esthétique, mais de gros sous. La vente de maxis, cet hiver, a fait considérablement monter les ventes de manteaux, en particulier auprès des adolescentes. Les clientes se recrutent surtout parmi les jeunes de 15 à 25 ans, mais un magasin d'Ottawa signale avoir vendu un maxi à une femme d'environ 70 ans.

La plupart des marchands ont déclaré au cours de ce mini-sondage mené par la Presse canadienne qu'ils auraient des maxis en vente pour le printemps, en particulier des imperméables luisants, mais les oracles de la mode sont réticents quand on leur parle de l'automne 70.



Les imprimés indiens reviennent en grande mode aux Etats-Unis et l'on peut s'attendre à voir quantité de vêtements très colorés au cours de l'été prochain, au genre de ces magnifiques robes de soie aux teintes pourpre, vert, jaune et rouge.

Une bonne utilisation du lave-vaisselle

RED DEER - Si vous êtes l'une de ces heureuses ménagères qui ont reçu comme cadeau de Noël un nouveau lave-vaisselle, voici quelques conseils pouvant vous être utiles pour une meilleure utilisation de cet appareil.

Une fois votre lave-vaisselle tout neuf bien installé dans la cuisine, vous devez apprendre qu'il y a certaines façons d'en garder l'intérieur parfaitement intact. Le fer ou le manganèse, même en petites quantités, peuvent causer une certaine décoloration sur les parois internes, explique Mme Louise Starling, experte en économie domestique. Le fer laisse un dépôt rougeâtre et le manganèse, des taches brunes ou noires.

Afin de faire disparaître ces dépôts de fer ou de manganèse, vous devrez de temps en temps ajouter à l'eau du lavage un demi-once de sels de citron.

La plupart des eaux domestiques sont passablement "dures" et laissent des cernes sur les objets lavés dans la machine, continue Mme Starling. Cet inconvénient peut être éliminé ou du moins considérablement diminué si on utilise dans le lave-vaisselle des produits de rinçage spéciaux. Ces produits adoucissent l'eau, permettant à celle-ci de glisser sur la vaisselle au lieu de s'y déposer par plaques.

Lorsque vous chargez la machine, évitez de placer les ustensibles d'aluminium près du distributeur de détergent, car ce dernier peut avoir pour effet de ternir le brillant de l'aluminium.

De la même façon, l'acier inoxydable peut quelquefois produire une sorte de buée bleue, s'il est mis en contact trop direct avec l'élément de chaleur du lave-vaisselle.

Les articles légers et de petite taille doivent être placés sur l'étage supérieur, sous un bol, afin de les empêcher d'être ballotés par le giclage.

Couteaux, fourchettes et cuillers doivent être mêlés dans l'espace réservé à la coutellerie. Si on place les ustensiles de même forme les uns sur les autres, ils ne seront pas exposés sur toutes leurs parties à l'action nettoyante du lave-vaisselle.

Les spatules en bois ou en caoutchouc doivent être lavées à la main, de préférence. On ne doit mettre dans la machine que les ustensiles de plastique marqués "à l'épreuve du lave-vaisselle".

Les bols de bois, qui ont endance à se déformer et à prendre beaucoup trop d'espace dans le lave-vaisselle, devraient être remplacés par des récipients de matériel autre que le bois et d'une forme qui s'adapte mieux aux tablettes.

40 p.c. des cancers de tous genres peuvent être guéris

GENEVE - Le progrès des techniques médicales a radicalement transformé la thérapeutique des cancers. Certains sont devenus guérissables et la médecine est désormais capable d'agir sur presque tous les types de cancers, affirme le dernier numéro de Santé du monde, magazine publié par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Dans cet article, le Dr Pierre Benoît, directeur de l'Institut Gustave Roussy, à Villejuif, rappelle que 40% des cancers de tous genres peuvent être guéris. De son côté, le Dr Candau, directeur général de l'OMS, souligne que presque tous les cancers de la peau, et plus de 80% des cancers du col de l'utérus, peuvent être guéris, s'ils sont soignés assez tôt. "Plus le traitement commence tôt, écrit-il, plus il a de chances d'être positif. Et pourtant, que ce soit à cause de conceptions erronées ou par ignorance, ou encore par refus de voir le problème en face, beaucoup de personnes ne vont pas consulter leur médecin à temps".

Dépistage précoce -

L'importance du dépistage est mise en valeur par un article sur le test "Pap", inventé en 1928 par un médecin américain, le Dr George N. Papanicalaou. Ce test, qui permet de déceler facilement les cancers du col de l'utérus par simple frottis vaginal, a été appliqué systématiquement dans certaines régions des Etats-Unis. Il a permis de déceler et de traiter de nombreux cas qui ont pu être ainsi définitivement guéris.

Une autre communication souligne la nécessité d'une collaboration internationale. On a remarqué, par exemple, que les cancers de l'oesophage étaient particulièrement fréquents à Curacao et à la Jamaïque, en Bretagne, au Malawi et dans une région semi-désertique située sur les hauts plateaux d'Iran. Bien que les études soient loin d'être terminées, il semble se confirmer que ces régions, par ailleurs si dissemblables, ont en commun une atmosphère humide et des sols fortement salins. Ces facteurs pourraient être cancérigènes.

Une meilleure protection devrait être apportée aux enfants en auto

TORONTO - Les enfants victimes d'accidents d'automobiles ne sont pas toujours dans la rue. En Ontario, en 1968, 55 enfants ont été tués alors qu'ils occupaient l'intérieur d'automobiles. Environ 4,800 autres ont été blessés. Chacune des provinces pourrait fournir des statistiques similaires.

Près de la moitié de ces accidents mortels auraient pu être évités si les enfants avaient occupé des sièges de sécurité ou s'ils avaient porté les ceintures ou harnais spécialement créés à cet effet.

M. George Ham, de la ligue de sécurité de l'Ontario, déclare que des tests ont été effectués aux Etats-Unis, selon lesquels 40 pour cent des morts accidentelles en automobile auraient pu être évitées par l'utilisation de précautions convenables.

Selon M. Ham, le siège d'auto que l'on trouve dans le commerce à l'usage des enfants est absolument inutile, si ce n'est pour empêcher l'enfant de grimper partout ou pour prévenir les secousses dues aux arrêts trop brusques nécessités par la circulation.

"Ces sièges ne sont pas fixés au châssis de l'automobile. Ils ne font qu'ajouter 10 livres au poids de l'enfant, lorsque celui-ci devient un projectile en cas de collision".

Harnais de sécurité

Pour les enfants un peu plus âgés, on vend des harnais de sécurité approuvés par les experts de la ligue de sécurité. M. Ham est d'avis qu'il faut adapter le genre de harnais à l'âge de l'enfant.

"Il faut se procurer l'équipement de sécurité adéquat, s'en servir convenablement et continuellement. Car la plupart des collisions se produisent à 25 milles du point de départ, à des vitesses de 40 milles à l'heure ou moins."

Un bébé de moins de six mois doit être placé, pour voyager, dans une bassinette capitonnée, et couverte, sur le siège arrière. La couverture doit envelopper entièrement la bassinette de sorte que le bébé ne puisse pas être projeté hors de cette dernière. La bassinette elle-même doit être tenue en place par la ceinture de sécurité du siège arrière.

Pour les enfants très actifs, jusqu'à l'âge de cinq ans, on recommande le port d'un harnais car ce dernier a l'avantage de permettre à l'enfant de bouger, tout en lui assurant une protection adéquate.

Un secret pour activer votre feu de foyer en toute sécurité: attisez bien votre feu, puis jetez une poignée de sel dans les flammes. Les flammes deviendront jaunes dans un joyeux crépitement pendant que le sel nettoiera la suie accumulée qui présente toujours un danger d'incendie dans la cheminée. C'est faire d'une pierre deux coups.



Selon la princesse Camille de Bourbon-Parme, soeur du futur roi Don Carlos d'Espagne, il est indéniable que des milliers de Biafrais meurent encore chaque jour, même si la guerre avec les Nigérians est terminée. Quant au vainqueur, le Général Yakubu Gowon, il se dit prêt à accepter l'aide de toute nation qui n'est pas "contaminée" (*à ses yeux!*).

TRIBUNE LIBRE

MISE AU POINT

Adressé aux clercs, religieux et religieuses.
"On ne croit plus en la puissance de l'Esprit,
Les clercs ont perdu la foi".

On a trahi St-Jean (au commencement était le Verbe) pour lui préférer Faust (au commencement était l'action). On a épousé son siècle à Faustin par excellence. On a oublié l'esprit du Maître, des retraites solitaires, ses longues et mystérieuses prières. Sous couvert de pauvreté qui oublie la dignité, c'est la vulgarité sans pudeur des manières, du costume et des mots. Il y a là un manque de formation, un défaut de réflexion une égale défaillance de raison et d'oraison.

Nous sommes dans une crise de civilisation à savoir: une crise de valeur. La question brutale qui nous est posée est celle-ci: dans notre monde moderne, technique, y a-t-il place pour l'Esprit? Pouvons - nous être valablement des serviteurs de l'Esprit?

La foi, dans un monde nouveau, doit se vivre selon un nouveau régime. Et cette nouvelle compréhension de la foi, il faut la chercher et la demander à Dieu.

Combien de prêtres et religieux vivent sur l'air d'aller, sans vivifier leur foi? Pas surprenant que celle-ci soit une crise aigüe. On parle toujours d'apostolat auprès des laïcs où non croyants; en faudrait-il un pour songer systématiquement à l'apostolat auprès des prêtres, religieux et religieuses!

Ces âmes en déroute manquent d'une vraie culture. C'est étrange; on parle tellement un peu partout de culture. Partout c'est une ruée vers les études supérieures, vers les universités, les crédits, les diplômes et les salaires.

Affaiblissement de la culture à commencer par la simple logique que l'on retrouve sur le plan de la doctrine et de l'intelligence. Faut-il donc que la crise des esprits soit profonde pour que des clercs en arrivent à parler de la liberté comme ils l'ont fait. Les clercs d'avant-garde ont tellement peur de rester en arrière, qu'ils s'accrochent aux dernières thèses en vogue voir les contradictions dans lesquelles ils tombent. La nouveauté devient le critère suprême. Le pape la qualifiait tout récemment de maladie.

Aujourd'hui on essaie de nous faire accroire que nous les ecclésiastiques, nous qu'on a toujours appelés "clercs" et pour cause, nous ne devons plus conserver ce nom. Il faut changer cela. Rapprochons-nous des laïcs. Soyons comme eux. Retournons en arrière.

Au fond de tout cela, et tout chrétien sérieux le voit comme nous, nous constatons une désaffection profonde de la valeur du sacerdoce catholique. Nous assistons à cette déplorable escalade d'abandon du célibat ecclésiastique et des voeux de religion vers un nouvel état de vie dans un mariage heureux.

Certains prêtres et religieux pensent qu'en étant réduit à l'état de laïcs en se mariant, leur crise disparaîtra magiquement. Je crois qu'ils ne feront, le plus souvent, que changer le mal de place, car leur crise est bien plus profonde et plus globale.

On dirait que ces clercs ont honte d'eux-mêmes, comme honte sacrée. On croirait que le royaume qu'ils ont charge d'annoncer est devenu celui d'ici-bas. On exhaltera l'humanité divinisée. Qu'on ne parle plus de péché, d'effort, de toute cette morale étroitement personnelle; de péché, il n'y a plus que le péché social, d'effort, que d'effort collectif.

Si porté par un courant défavorable au célibat et à son mode de vie, un prêtre n'accorde plus de valeur pratique à son option de vie, s'il ne prie pas, i.e., s'il ne sait plus s'arrêter pour savourer devant Dieu le sens de sa vie, s'il côtoie n'importe qui, n'importe quand, n'importe comment, s'il joue à s'identifier de plus en plus avec les laïcs etc., etc., forcément tôt ou tard il sortira, il sera réduit à l'état de laïc.

Entre une juste information, une saine attitude en face de la sexualité et un juste comportement avec les femmes rencontrées, d'une part, et d'autre part la connaissance de toutes les chansons d'amour, la lecture de tous les livres sur la sexualité et l'amour, les familiarités avec les femmes, il me semble qu'il y a une marge.

Quel rêve d'imaginer que l'infidélité à son célibat est un gage de fidélité à l'amour. L'amour comme le célibat est une valeur. Or une valeur ne se maintient que si on la chérit, la protège, la cultive.

Une valeur n'est jamais une sécurité, mais une tâche. On le voit et les bons chrétiens s'en affligent.

Beaucoup de clercs perdant la tête et de religion aussi, du même coup leur foi s'obscurcit vacille et chavire.

Soulagée

HÉRÉSIE?

M. le Rédacteur,

Je vous envoie mon abonnement au journal, mais je ne puis le faire sans y insérer certaines remarques au sujet de la page de cathéchèse. A qui que ce soit que je le dise, à mon avis, il faut être hérétique pour écrire ces choses, on ne nie pas le premier péché du premier homme, mais tout le texte indique bien qu'on n'y croit pas. Ces théologiens qui mettent en doute la réalité de la faute originelle, s'ils sont capables de faire la relation de cause à effet devraient savoir qu'ils s'attaquent à toute la structure des vérités de notre Foi; car alors la Rédemption n'était pas nécessaire, le baptême non plus et quelle importance accorder à l'Immaculée Conception? etc...

Mais la rédaction n'a pas manqué complètement d'intelligence, puisqu'elle a ajouté à cette abomination le texte même de Vatican II sur Adam et le péché originel, qui répond très exactement à notre sens chrétien et qui est à l'opposé de cette catéchèse. Mais elle est donc bien grande cette force de désintégration satanique qui a accès à tous les moyens de diffusion même ceux qui devraient être réservés à la sainte doctrine!

Je ne puis croire que le Christ ait attendu 2000 ans pour nous révéler des vérités essentielles sur Lui-même et sur son oeuvre de la Rédemption du monde. Je ne crois surtout pas qu'il le fasse par la bouche de rénovateurs plus fiers de leur esprit "scientifique" que de leur esprit "chrétien", et qui sont bien plus des signes de la fin des temps que des prophètes de renouveau chrétien. Le Christ a fait son Eglise sainte dès le début et n'a pas besoin de réforme.

Cependant tout cela ne me surprend pas car il m'a été donné d'avoir accès à d'autres sources d'information plus vraies et plus sublimes.

Je sais que le prince des démons doit être déchaîné 50 ou 60 ans avant l'an 2000 pour la grande épreuve des nations, car toute la "Source d'eau vive" qui a coulé du Calvaire sera empoisonnée. Dieu gardera un peu d'eau pure dans une "fontaine de la vallée de Josaphat" et elle jaillira de nouveau après une purification de la terre.

Donc, si l'on est dans la tristesse à cause des événements immédiats qui nous attendent, c'est un cri d'immense espérance qui doit sortir de nos poitrines dans l'attente du règne de miséricorde, de justice et de paix qui se prépare pour le monde.

"Que votre règne arrive sur la terre comme au ciel!"

H.C.

Les mariages biethniques au Canada

Sociologie et Société, une nouvelle revue du département de sociologie de l'Université de Montréal, publiait dans sa livraison de mai 1969 un article particulièrement intéressant, signé par le professeur Colette Carisse, membre de l'Institut Vanier de la famille.

L'auteur y analyse les chiffres recueillis par la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme relativement aux mariages biethniques à Montréal du point de vue de l'adaptation de chacun, après 14 ans, de mariage. L'étude porte sur 116 couples; dans 59 cas, le mari est de langue anglaise et la femme de langue française, et c'est le contraire pour les 57 autres couples.

Le professeur Carisse démontre, entre autre, que les Canadiens de langue anglaise et de langue française s'attachent à des traditions et à des coutumes passablement différentes et en conclut que cette étude révèle les éléments de force de chacune de ces cultures en ces domaines.

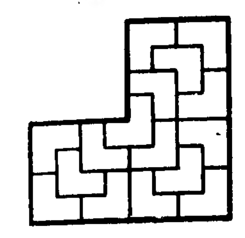
Après 14 ans de mariage, le glissement vers le français se révèle fortement dans le choix de l'habitation, les liens avec la parenté, l'Eglise, l'école et les amis; le glissement est par ailleurs fortement anglais dans le choix des magazines, des émissions de télévision et des journaux aussi bien que des clubs sociaux et des Associations.

La langue qu'on parle dans la famille se situe dans une zone intermédiaire indiquant un léger glissement vers l'anglais. Le professeur Carisse démontre également que la tendance à suivre la langue du mari est marquée dans la plupart des domaines étudiés, les femmes n'ayant ici plus d'influence que du côté de la parenté.

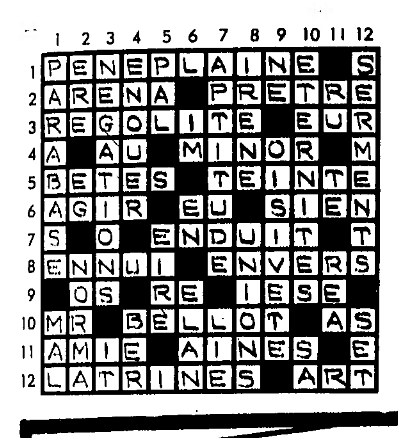
LE SAVIEZ-VOUS?

Le plus gros contrat du monde en son genre, signé par l'Hydro-Québec, prévoit l'achat au cours des 65 prochaines années de $5 milliards d'énergie provenant des chutes Chruchill, au Labrador. Au total, il s'agit d'un apport nouveau de 5,225,000 kilowatts (sept millions de CV) pour l'industrie et l'usage domestique au Canada.

CASSE-TETE



MOTS CROISÉS



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	E	N	E	P	L	A	I	N	E	■	S
2	A	R	E	N	A	■	P	R	E	T	R	E
3	R	E	G	O	L	I	T	E	■	E	U	R
4	A	■	A	U	■	M	I	N	O	R	■	M
5	B	E	T	E	S	■	T	E	I	N	T	E
6	A	G	I	R	■	E	U	■	S	I	E	N
7	S	■	O	■	E	N	D	U	I	T	■	T
8	E	N	N	U	I	■	E	N	V	E	R	S
9	■	O	S	■	R	E	■	I	E	S	E	■
10	M	R	■	B	E	L	L	O	T	■	A	S
11	A	M	I	E	■	A	I	N	E	S	■	E
12	L	A	T	R	I	N	E	S	■	A	R	T

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Concentrez vos efforts sur une entreprise nouvelle dont vous connaissez l'opération. Votre goût et jugement intéresse un coeur tendre dont il ne faut abuser. Attention à la nourriture trop riche.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Attention aux déboursés. Avant de dépenser, examinez vos projets. Vous êtes trop influençable par les gens du sexe opposé. Suivez un régime.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

En affaires, il faut faire preuve de fermeté; soyez poli mais ferme. Méfiez-vous de ceux qui sont trop polis. Rétablissez-vous avec votre famille. Détendez-vous.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Ouvrez les yeux avant de signer tout document légal. Ne vous laissez pas influencer par personne séduisante. Confiez-vous à votre famille. Sachez contrôler vos appétits.

LION du 23 juillet au 23 août

Soyez plus diplomate en affaires. Vous éviterez des difficultés familiales en écoutant. N'insistez pas pour sortir avec des personnes beaucoup trop jeunes. Surveillez votre santé.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Ne pressez rien sur le plan d'affaires. Essayez de provoquer une rencontre entre deux amis qui désirent se retrouver. Surprise sentimentale agréable. Vous avez besoin d'un examen médical.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Demeurez sur vos gardes et surveillez les méthodes de gens prétendant être vos amis. Vos aspirations personnelles sont satisfaites. Avant d'entreprendre des voyages, assurez-vous d'une condition physique excellente.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Contentez-vous de votre sort, et améliorez votre situation. Ne soyez pas trop capricieux, même si un ami de coeur se déclare. Attention, votre santé chancelle.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Ne risquez pas de vous embarquer dans une opération dangereuse. Après une querelle avec une personne aimée, la reconciliation se fera vite. Suivez les conseils médicaux.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Evitez les arguments avec associés. Restez objectif en discutant d'une personne aimée. Ne mêlez la famille aux affaires. Soignez votre tempérament.

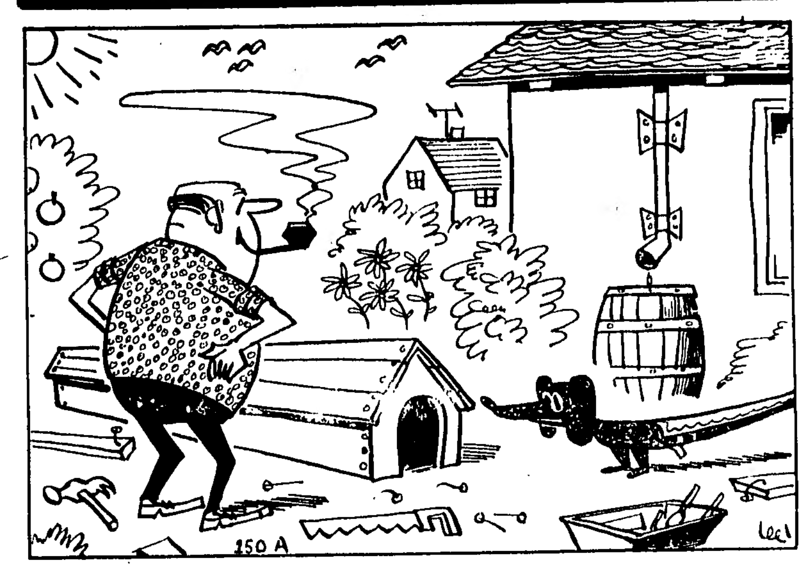
VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Ne relâchez votre vigilance dans vos affaires. Ne vous occupez des rumeurs au sujet d'une personne aimée. Sachez bénéficier de vos parents compétents.

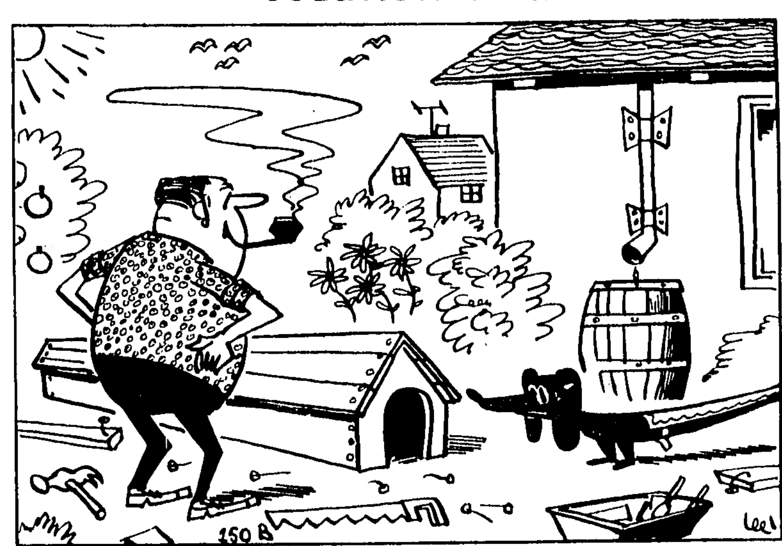
POISSONS du 20 fev. au 20 mars

Evitez les décisions impulsives. Attention aux personnes séduisantes qui veulent trop de précision sur vos affaires. Pas d'argument familial. Du sport mais raisonnablement.

"LES HUIT ERREURS"



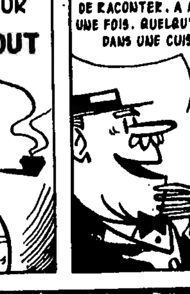
SOLUTION P. 11





Notre dessinateur a commis diverses erreurs dans son dessin. A vous de les retrouver!

SOLUTION: Le bonhomme de gauche porte des fleurs sur sa tête, un réveille-matin à sa veste, s'appuie à un poteau qui n'existe pas, tient à la main un morceau de corde plutôt qu'une canne. La petite fille tient un poisson en laisse et porte un bouquet. Le bonhomme de droite, lui, porte une casserole sur la tête, ses bretelles par-dessus son veston.

















Sécurité Familiale...

(suite de la page 1)

CLUB RICHELIEU -

Le Secrétariat de l'Association a déjà commencé à Edmonton un sondage en vue de la création future d'un Club Richelieu dans la Capitale; selon les résultats de ce sondage et une rencontre subséquente des personnes intéressées, l'on verra s'il y a lieu ou pas de former une division locale de cet organisme international.

Enfin, il a été question du Concours de français annuel et du Secrétariat du Concours. Il s'agit apparemment de revoir toute la question du Concours, partager les tâches, etc. A cette fin, un comité spécial a été mis sur pied et il se composera de deux membres de l'A.E.B.A., MM. Olivier Lafleur et Laurent Beaudoin, de deux membres de l'A.C.F.A., le Dr Roger Motut et le R.P. Jean Patoine et d'un membre du Comité du Programme de l'A.E.B.A., Mlle Juliette Richard.





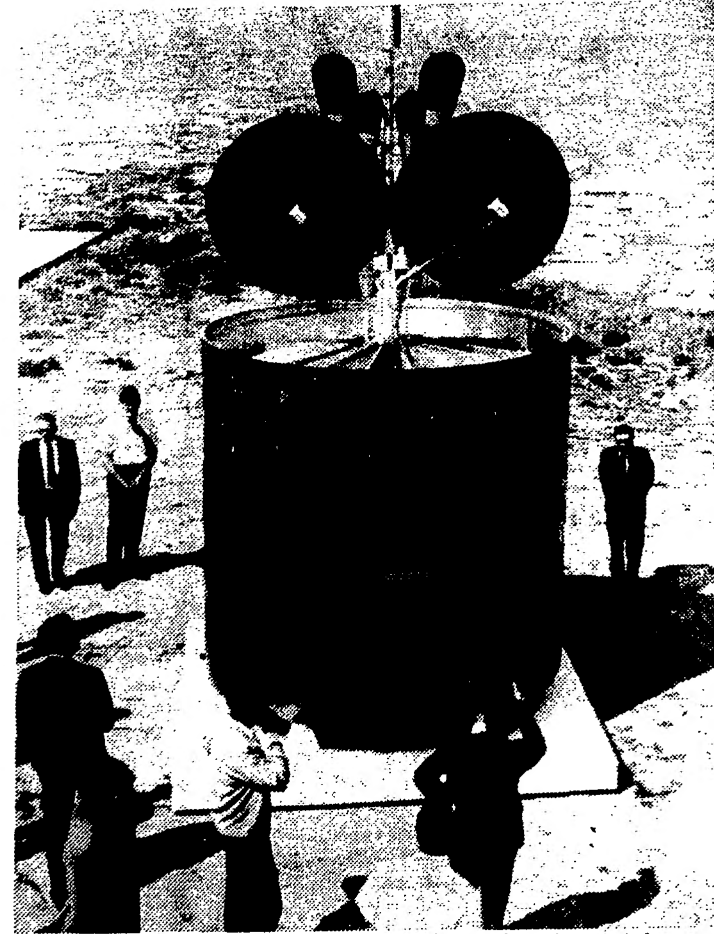
Les représentants franco-albertains choisis par le Secrétariat d'Etat à Ottawa pour nous représenter au congrès de l'Association France-Canada qui doit avoir lieu à Paris les 12, 13 et 14 mars prochains sont M. le Juge André M.-Déchêne et le R.P. Jean Patoine. Nous en profitons pour leur souhaiter, à tous deux, un excellent et fructueux voyage.

Les Américains paient plus, mangent moins

WASHINGTON - Les Américains ont dépensé 4 milliards de dollars de plus pour se nourrir en 1969, mais ils ont eu moins à manger qu'en 1968.

Le service des statistiques du département de l'agriculture a révélé que les dépenses en produits alimentaires ont augmenté de 4.4 pour cent l'an dernier mais que les prix avaient augmenté de 5.2 pour cent par rapport à l'année précédente.

Pour cette année, le département prévoit que la hausse des prix alimentaires se ralentira et ne sera plus que de 3.5 à 4 pour cent.



Quelques ingénieurs de la Hughes Aircraft entourent le modèle pleine grandeur du satellite de communications Intelsat IV qui doit être placé en orbite en 1971 à 22,300 milles autour de la terre. Il y aura quatre de ces satellites et ils coûteront $72 millions. Une fois tous en place, ils pourront acheminer simultanément 6,000 appels téléphoniques (dans les deux sens) ou 12 transmissions de télé-couleur.

La pollution de l'air cause plus de la moitié des maladies des humains

TORONTO - La pollution de l'air cause plus de la moitié des maladies aux êtres humains, a déclaré le Dr Joseph McKenna, de Toronto, devant l'auditoire d'une enquête publique.

Il a soutenu que la pollution de l'air joue un rôle dans le cancer du poumon, et "grâce à une preuve médicale irréfutable", elle est responsable pour plus de 50 pour cent de toutes les maladies chez l'homme.

Les régions urbaines sont durement atteintes parce que les conditions météorologiques permettent l'accumulation des agents de pollution.

"Les personnes dont les poumons sont normaux possèdent suffisamment de réserves et peuvent endurer de légers malaises.

"Mais les enfants prédisposés à l'asthme ou les personnes âgées dont le système respiratoire est déjà atteint deviennent gravement malades et parfois succombent aux atteintes de la pollution".

Il a dit qu'en sa qualité de chirurgien, il est d'avis qu'il n'est pas suffisant de traiter les résultats de la pollution avec des médicaments ou la résection pulmonaire."

"Il nous faut plutôt se rendre compte de la cause et l'éliminer de notre environnement", a-t-il ajouté.

"La combustion du pétrole et du charbon sont tout particulièrement responsables de la pollution de l'air", a ajouté le Dr McKenna.

ST-PAUL

Nous avons rencontré trois jeunes qui travailleront avec l'A.C.F.A., cercle de St-Paul. Il faut dire qu'ils sont très enthousiastes et ils ont plusieurs bonnes idées. Les Mlles Carmen Fontaine et Patricia Paradis sont les représentantes de l'école Racette à l'A.C.F.A. et Jean-Pierre Langlois est correspondant de nouvelles locales.

Les membres animèrent une discussion plutôt intéressante du français, comme langue d'instruction dans les écoles des districts bilingues en Alberta. Paraît-il qu'il serait possible d'avoir les cours en français si un groupe de vingt-cinq ou plus les exigent. "Tout ce que prévoit le nouveau texte de la Loi scolaire consiste en ceci: d'une part, la langue d'enseignement en Alberta sera l'anglais, mais le Ministre de l'Education peut permettre l'enseignement en français". C'est à nous de nous réveiller et prendre ce qui nous est offert.

L'analyse et l'explication de l'Animation sociale eut lieu, et les noms des personnes qui y seraient intéressées furent pris en note. Nous en avons discuté pendant longtemps et nous avons conclu que l'Animation sociale aidera à notre épanouissement. Nous sommes très encouragés.

Il a été décidé que "La Cabane à Sucre" aura lieu samedi le 4 avril. Quelque chose de neuf cette année: il s'agit de s'habiller à la mode des coureurs des bois: une tuque, un foulard, etc. Il y aura aussi le couronnement de la reine, le souper et la veillée.

Il ne faut pas oublier Pierre Calvé qui sera à St-Paul samedi le 7 mars à 8hres 30 du soir. La vente des billets et la publicité sont bien en marche et nous nous attendons à une grande réussite.

Permettez-nous de vous inviter à ce spectacle mettant en vedette ce grand homme de la chanson canadienne-française.

IMMACULEE-CONCEPTION

M. et Mme Josaphat Baril ont le plaisir d'annoncer les fiançailles de leur fille, Yvette, à Raymond, fils de M. et Mme Jacques Baril.

Le mariage aura lieu samedi le 4 avril prochain en l'église Immaculée-Conception d'Edmonton.





La télévision française à Edmonton est enfin réalité... CBXFT - canal 11 à Edmonton est en ondes depuis dimanche dernier, à 14 heures trente. Ci-dessus (et avec toutes nos excuses pour l'imperfection et le manque de qualité des photos) deux images prises au cours de l'émission inaugurale. A gauche, on reconnaît Jean Patenaude anciennement de CHFA, premier annonceur à CBXFT et animateur de cette première émission et, à droite, le Président général de l'A.C.F.A., le Dr Roger Motut, qui adresse son message de remerciements et félicitations.

Ottawa devrait surveiller davantage les possibilités de conflits d'intérêt

OTTAWA - Un rapport confidentiel élaboré à la demande du gouvernement fédéral, recommande la création de comités spéciaux chargés de vérifier la situation financière des ministres, des députés, des sénateurs, des hauts fonctionnaires; et des firmes exécutant des travaux pour le compte du gouvernement.

Préparé par le professeur Jeremy S. Williams, de l'université de l'Alberta, à l'intention de M. Donald Macdonald, leader parlementaire du gouvernement, le rapport préconise que ces personnalités soient tenues, à intervalles réguliers, de révéler sous serment leur situation financière.

Les fonctionnaires et les firmes privées travaillant pour le compte du gouvernement, devraient faire leur déclaration à un organisme gouvernemental qui pourrait, en l'occurence, être le Conseil du trésor. Quant aux ministres et à leurs adjoints, aux députés et aux sénateurs, ils feraient leur déclaration à des comités des Communes et du Sénat spécialement créés à cet effet.

En cas d'irrégularités, ces comités auraient le droit de licencier, quand il s'agit d'un fonctionnaire, ou de dénoncer un contrat, quand il s'agit d'une firme privée. Ils auraient également le droit de confisquer les bénéfices et la propriété s'ils le jugent nécessaire.

Le professeur Williams propose d'interdire aux ministres, aux députés et aux sénateurs, ainsi qu'aux fonctionnaires:

* l'usage d'informations officielles à leur profit ou au profit de leurs amis;
* l'acceptation de dons pécuniaires ou en nature pour influencer leur décision dans une affaire donnée;
* l'achat d'un titre de propriété ou d'intérêts dans une société de la couronne;
* la vente à la couronne d'une propriété appartenant à l'intéressé;
* des transactions lucratives avec des sociétés de la Couronne;
* de faire concurrence à une société de la Couronne;
* d'accepter des cadeaux dépassant les limites de la circonstance;
* de spéculer dans les valeurs mobilières en se servant d'informations reçues dans l'exercice de leur fonction;
* d'écrire, moyennant rémunération, des articles de presse sur leurs propres activités.

Grâce à des cellules sensorielles placées sur la tête, qui localisent une source de chaleur comme nos yeux aperçoivent un objet, certaines espèces de serpents "voient" dans l'obscurité. Cette sorte de vue renseigne si bien l'animal sur la distance qui le sépare de sa proie, qu'il frappe la nuit avec autant de précision qu'un faucon en plein jour.